



TARIFS OCTOBRE 2022

CHAUFFAGE

POMPES À CHALEUR AIR/EAU
& HYBRIDES - ECS - SOLAIRE
PLANCHER CHAUFFANT
PRÉPARATEURS ECS - ÉMETTEURS

APPLICATIONS RÉSIDENIELLES, COLLECTIVES ET TERTIAIRES

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} OCTOBRE 2022
RÉSERVÉS AUX PROFESSIONNELS

RÉSIDENTIEL INDIVIDUEL & COLLECTIF - CONSTRUCTION - RÉNOVATION

Liste de prix

Pompes à chaleur

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Daikin Altherma 3 H MT et 3 H HT			
Groupe extérieur : EPRA**D / EPRA**E			
EPRA08EV3	Groupe extérieur monophasé 65 °C R-32 Taille 08	6 212	19,17
EPRA10EV3	Groupe extérieur monophasé 65 °C R-32 Taille 10	6 620	19,17
EPRA12EV3	Groupe extérieur monophasé 65 °C R-32 Taille 12	7 028	19,17
EPRA08EW1	Groupe extérieur triphasé 65 °C R-32 Taille 08	6 212	19,17
EPRA10EW1	Groupe extérieur triphasé 65 °C R-32 Taille 10	6 620	19,17
EPRA12EW1	Groupe extérieur triphasé 65 °C R-32 Taille 12	7 028	19,17
EPRA14DV37	Groupe extérieur monophasé 70 °C R-32 Taille 14	7 638	19,17
EPRA16DV37	Groupe extérieur monophasé 70 °C R-32 Taille 16	8 316	19,17
EPRA18DV37	Groupe extérieur monophasé 70 °C R-32 Taille 18	9 621	19,17
EPRA14DW17	Groupe extérieur triphasé 70 °C R-32 Taille 14	7 638	19,17
EPRA16DW17	Groupe extérieur triphasé 70 °C R-32 Taille 16	8 316	19,17
EPRA18DW17	Groupe extérieur triphasé 70 °C R-32 Taille 18	9 621	19,17
Unité murale : ETBH**E			
ETBH12E6V	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 12	5 169	8,33
ETBH12E9W	Unité intérieure murale R-32 chaud seul triphasée Taille 12	5 169	8,33
ETBH16E6V7	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 16	5 489	8,33
ETBH16E9W7	Unité intérieure murale R-32 chaud seul triphasée Taille 16	5 489	8,33
Unité au sol 1 zone : ETVH**E			
ETVH12S18E6V	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 12 – 180 L	7 728	8,33
ETVH12S23E6V	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 12 – 230 L	8 030	8,33
ETVH12S18E9W	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 12 – 180 L	7 728	8,33
ETVH12S23E9W	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 12 – 230 L	8 030	8,33
ETVH16S18E6V7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 16 – 180 L	8 004	8,33
ETVH16S23E6V7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 16 – 230 L	8 302	8,33
ETVH16S18E9W7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 16 – 180 L	8 004	8,33
ETVH16S23E9W7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 16 – 230 L	8 302	8,33
Unité au sol 2 zones : ETVZ**E			
ETVZ12S18E6V	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 12 – 180 L	9 559	8,33
ETVZ12S23E6V	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 12 – 230 L	9 864	8,33
ETVZ12S18E9W	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 12 – 180 L	9 559	8,33
ETVZ12S23E9W	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 12 – 230 L	9 864	8,33
ETVZ16S18E6V7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 16 – 180 L	9 807	8,33
ETVZ16S23E6V7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul monophasée Taille 16 – 230 L	10 108	8,33
ETVZ16S18E9W7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 16 – 180 L	9 807	8,33
ETVZ16S23E9W7	Unité intérieure au sol R-32 chaud seul triphasée Taille 16 – 230 L	10 108	8,33

Les gammes d'unités intérieures ETBH, ETVH et ETVZ-série D ont évolué en série E. Veuillez contacter votre interlocuteur Daikin pour toutes précisions complémentaires.

Daikin Altherma 3 R			
Groupe extérieur : ERGA**E			
ERGA04EV	Groupe extérieur R-32 monophasé Taille 4	2 478	6,67
ERGA06EVH	Groupe extérieur R-32 monophasé Taille 6	2 624	6,67
ERGA08EVH	Groupe extérieur R-32 monophasé Taille 8	4 121	6,67
Groupe extérieur : ERLA**D			
ERLA11DV3	Groupe extérieur R-32 monophasé Taille 11	4 677	6,67
ERLA14DV3	Groupe extérieur R-32 monophasé Taille 14	5 047	6,67
ERLA16DV3	Groupe extérieur R-32 monophasé Taille 16	5 553	6,67
ERLA11DW1	Groupe extérieur R-32 triphasé Taille 11	4 677	6,67
ERLA14DW1	Groupe extérieur R-32 triphasé Taille 14	5 047	6,67
ERLA16DW1	Groupe extérieur R-32 triphasé Taille 16	5 553	6,67
Unité murale : EHBH**E			
EHBH04E6V	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 4	4 137	8,33
EHBH08E6V	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 8	4 357	8,33
Unité murale : EBBH**D			
EBBH11D6V	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 11	4 267	8,33
EBBH11D9W	Unité intérieure murale R-32 chaud seul triphasée Taille 11	4 267	8,33
EBBH16D6V	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 16	4 378	8,33
EBBH16D9W	Unité intérieure murale R-32 chaud seul triphasée Taille 16	4 378	8,33

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
-----------	-------------	---------------------------------------	---------------------------

Daikin Altherma 3 R

Unité au sol 1 zone : EHVH**E

EHVH04S18E6V	Unité intérieure au sol R-32 – 180 L monophasée Taille 4 – Blanc	6 261	8,33
EHVH04S23E6V	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L monophasée Taille 4 – Blanc	6 573	8,33
EHVH08S18E6V	Unité intérieure au sol R-32 – 180 L monophasée Taille 8 – Blanc	6 472	8,33
EHVH08S23E6V	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L monophasée Taille 8 – Blanc	6 798	8,33

Unité au sol 1 zone : EBVH**D

EBVH11S18D6V	Unité intérieure au sol R-32 – 180 L monophasée Taille 11 – Blanc	6 285	8,33
EBVH11S18D9W	Unité intérieure au sol R-32 – 180 L triphasée Taille 11 – Blanc	6 285	8,33
EBVH11S23D6V	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L monophasée Taille 11 – Blanc	6 588	8,33
EBVH11S23D9W	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L triphasée Taille 11 – Blanc	6 588	8,33
EBVH16S18D6V	Unité intérieure au sol R-32 – 180 L monophasée Taille 16 – Blanc	6 397	8,33
EBVH16S18D9W	Unité intérieure au sol R-32 – 180 L triphasée Taille 16 – Blanc	6 397	8,33
EBVH16S23D6V	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L monophasée Taille 16 – Blanc	6 699	8,33
EBVH16S23D9W	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L triphasée Taille 16 – Blanc	6 699	8,33

Unité au sol avec gestion 2 zones : EHVZ**E

EHVZ04S18E6V	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 180 L chaud seul monophasée Taille 4 – Blanc	7 893	8,33
EHVZ08S18E6V	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 180 L chaud seul monophasée Taille 8 – Blanc	8 098	8,33
EHVZ08S23E6V	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 230 L chaud seul monophasée Taille 8 – Blanc	8 507	8,33

Unité au sol avec gestion 2 zones : EBVZ**D

EBVZ16S18D6V	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 180 L chaud seul monophasée Taille 16 – Blanc	7 955	8,33
EBVZ16S18D9W	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 180 L chaud seul triphasée Taille 16 - Blanc	7 955	8,33
EBVZ16S23D6V	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 230 L chaud seul monophasée Taille 16 – Blanc	8 331	8,33
EBVZ16S23D9W	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 230 L chaud seul triphasée Taille 16 – Blanc	8 331	8,33

Daikin Altherma 3 H

Groupe extérieur : EPGA**D7

EPGA11DV7	Groupe extérieur monophasé 60 °C R-32 Taille 11	5 755	19,17
EPGA14DV7	Groupe extérieur monophasé 60 °C R-32 Taille 14	6 331	19,17
EPGA16DV7	Groupe extérieur monophasé 60 °C R-32 Taille 16	7 011	19,17

Unité murale : EABH**D7

EABH16D6V7	Unité intérieure murale R-32 chaud seul monophasée Taille 16	5 595	8,33
------------	--	-------	------

Unité au sol 1 zone : EAVH**D7

EAVH16S18D6V7	Unité intérieure au sol R-32- 180 L chaud seul monophasée Taille 16	8 159	8,33
EAVH16S23D6V7	Unité intérieure au sol R-32 – 230 L chaud seul monophasée Taille 16	8 463	8,33

Unité au sol gestion 2 zones : EAVZ**D7

EAVZ16S18D6V7	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 180 L chaud seul monophasée Taille 16	9 998	8,33
EAVZ16S23D6V7	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 230 L chaud seul monophasée Taille 16	10 304	8,33

Daikin Altherma 3 R F Taille 3,5

Unité extérieure

ERLA03DV	Groupe extérieur au R-32 monophasé Taille 3,5	2 238	6,67
----------	---	-------	------

Unité au sol 1 zone : EHFH**D

EHFH03S18D3V	Unité intérieure au sol R-32- 180 L chaud seul monophasée Taille 3,5	5 568	8,33
--------------	--	-------	------

Unité au sol gestion 2 zones : EHFZ**D

EHFZ03S18D3V	Unité intérieure Bizone au sol R-32 – 180 L chaud seul monophasée Taille 3,5	7 099	8,33
--------------	--	-------	------

Daikin Altherma 3 M

Groupe extérieur : E(B/D)LA**D

EDLA09DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 9	7 953	19,17
EDLA09DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 9	7 953	19,17
EDLA09D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 9 appoint intégré	8 484	19,17
EDLA09D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 9 appoint intégré	8 484	19,17
EDLA11DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 11	8 412	19,17
EDLA11DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 11	8 412	19,17
EDLA11D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 11 appoint intégré	8 942	19,17
EDLA11D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 11 appoint intégré	8 942	19,17
EDLA14DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 14	8 894	19,17
EDLA14DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 14	8 894	19,17

Liste de prix

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Daikin Altherma 3 M			
Groupe extérieur : E(B/D)LA**D			
EDLA14D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 14 appoint intégré	9 424	19,17
EDLA14D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 14 appoint intégré	9 424	19,17
EDLA16DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 16	9 401	19,17
EDLA16DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 16	9 401	19,17
EDLA16D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul monophasé Taille 16 appoint intégré	9 932	19,17
EDLA16D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération chaud seul triphasé Taille 16 appoint intégré	9 932	19,17
EBLA09DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 9	8 219	19,17
EBLA09DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 9	8 219	19,17
EBLA09D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 9 appoint intégré	8 748	19,17
EBLA09D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 9 appoint intégré	8 748	19,17
EBLA11DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 11	8 678	19,17
EBLA11DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 11	8 678	19,17
EBLA11D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 11 appoint intégré	9 207	19,17
EBLA11D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 11 appoint intégré	9 207	19,17
EBLA14DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 14	9 161	19,17
EBLA14DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 14	9 161	19,17
EBLA14D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 14 appoint intégré	9 691	19,17
EBLA14D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 14 appoint intégré	9 691	19,17
EBLA16DV3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 16	9 666	19,17
EBLA16DW1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 16	9 666	19,17
EBLA16D3V3	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible monophasé Taille 16 appoint intégré	10 196	19,17
EBLA16D3W1	Groupe extérieur monobloc 3 ^e Génération réversible triphasé Taille 16 appoint intégré	10 196	19,17
Daikin Altherma R Flex Type HT HW			
Groupe extérieur Solution Flex : EMRQ** (uniquement production ECS)			
EMRQ8AB	Groupe extérieur Flex triphasé Taille 8	16 118	6,67
EMRQ10AB	Groupe extérieur Flex triphasé Taille 10	17 364	6,67
EMRQ12AB	Groupe extérieur Flex triphasé Taille 12	19 846	6,67
EMRQ14AB	Groupe extérieur Flex triphasé Taille 14	24 807	6,67
EMRQ16AB	Groupe extérieur Flex triphasé Taille 16	28 544	6,67
Daikin Altherma R Hybrid			
Groupe extérieur : EVLQ**			
EVLQ05CV3	Groupe extérieur monophasé Taille 5	2 297	6,67
EVLQ08CV3	Groupe extérieur monophasé Taille 8	3 190	6,67
Module hydraulique : EHYHBH**			
EHYHBH05AV32	Unité intérieure chaud seul monophasée Taille 5	2 576	4,17
EHYHBH08AV32	Unité intérieure chaud seul monophasée Taille 8	2 642	4,17
EHYHBX08AV3	Unité intérieure réversible monophasée Taille 8	3 070	4,17
Module Chaudière gaz à condensation : EHYKOMB**			
EHYKOMB33AA2F	Module chaudière gaz à condensation Taille 33	3 059	5,00
Daikin Altherma H Hybrid			
Groupe extérieur : EJHA**			
EJHA04AV3	Groupe extérieur monophasé Taille 5	4 105	15,00
Module Chaudière gaz à condensation : EHYKOMB**			
EHY2KOMB28AF	Module chaudière gaz à condensation Taille 28	2 538	5,00
EHY2KOMB32AF	Module chaudière gaz à condensation Taille 32	2 705	5,00
Daikin Altherma M HW			
Chauffe-Eau Thermodynamique Monobloc : EKHHE**			
EKHHE200CV37	Chauffe-Eau Thermodynamique Monobloc 260 L appoint électrique	3 227	6,67
EKHHE200PCV37	Chauffe-Eau Thermodynamique Monobloc 200 L appoint hydraulique	3 528	6,67
EKHHE260CV37	Chauffe-Eau Thermodynamique Monobloc 260 L appoint électrique	3 567	6,67
EKHHE260PCV37	Chauffe-Eau Thermodynamique Monobloc 260 L appoint hydraulique	3 861	6,67

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
-----------	-------------	---------------------------------------	---------------------------

Préparateur d'Eau Chaude Sanitaire			
EKHS150D3V3	Ballon ECS Inox 150 L série D pour Daikin Altherma	1 915	8,33
EKHS200D3V3	Ballon ECS Inox 200 L série D pour Daikin Altherma	2 171	8,33
EKHS300D3V3	Ballon ECS Inox 300 L série D pour Daikin Altherma	2 488	8,33

Gamme d'accessoires pour Préparateur ECS de petite capacité (150 à 300 L)			
EKHY3PART	Accessoire permettant de connecter la PAC à un ballon ECS externe (non Daikin) : inclus vanne 3 voies et sonde ECS doigt de gant	409	-
EKHY3PART2	Accessoire permettant de connecter la PAC à un ballon ECS externe (non Daikin) : inclus vanne 3 voies et sonde ECS à contact	336	-
EKFMAHTB	Accessoire nécessaire dans le cas d'un montage déporté du ballon d'Eau Chaude Sanitaire (kit pour EKHTS déporté)	446	-
EKMKHT1	Kit pour la compatibilité des unités intérieures (série AA) avec ballon ECS déporté (série AB et AC)	131	-
EKMKHT2	Kit pour la compatibilité des unités intérieures (série AB, AC et AD) avec ballon ECS déporté (série AA)	45	-

Accessoires de contrôle			
BRC1HHDK	Thermostat Madoka Chauffage Noir pour Daikin Altherma 3	220	-
BRC1HHDS	Thermostat Madoka Chauffage Gris pour Daikin Altherma 3	220	-
BRC1HHDW	Thermostat Madoka Chauffage Blanc pour Daikin Altherma 3	220	-
BRP069A78	Boîtier format carte SD intégré dans l'unité intérieure (Compatible 3 H HT, sauf ECH ₂ O)	67	-
EKRUCBL1	Télécommande utilisateur Daikin Altherma Basse température et Hybride	234	-
EKRUCBS	Télécommande simplifiée	225	-
BRP069A61	Carte pilotage smartphone/tablette + Smart grid + Photovoltaïque	323	-
BRP069A62	Carte LAN Daikin Altherma – Pilotage smartphone/tablette	211	-
EKRTRA	Thermostat d'ambiance filaire	233	-
EKRTR	Thermostat d'ambiance sans fil	471	-
EKRTE5	Sonde de température déportée pour thermostat sans fil EKRTRB	31	-
DCOM-LT/IO	Carte cascade pour Daikin Altherma 3 H/M/R Hybrid	562	-
EKCC-W	Module de contrôle pour mise en cascade de PAC	1 927	-
EKPCAB4	Accessoire permettant de télécharger les paramètres d'un PC vers l'unité	480	-
EKCB07CV3	Module de contrôle pour chauffage et ECS	497	1,04
EK2CB07CV3	Module de contrôle optionnel (bivalence, comptage électrique, sortie alarme, etc.)	497	1,04

Accessoires pour raccordement sur une unité extérieure			
FR.AS400PMBFP	Support de sol Mini Rubber	83	-
FR.AS600PBF	Support de sol anti-vibratile avec rail en aluminium	152	-
FR.AS650BTNP	Support fixation murale pour unité extérieure Daikin Altherma	344	-
EKFT008D	Élément de support pour unité extérieure Daikin Altherma 3 ^e génération 4-8 kW	161	-
EKDP008D	Bac à condensat pour unité extérieure Daikin Altherma 3 ^e génération 4-8 kW	324	-
EKDPH008C	Cordon chauffant pour bac à condensat des unités extérieures 4-8 kW	447	-
EKLN08A1	Caisson acoustique pour les unités extérieures Daikin Altherma 4-8 kW	2 415	-
EKMST1	Chaise de fixation pour l'unité extérieure version sans pieds en caoutchouc	797	-
EKMST2	Chaise de fixation pour l'unité extérieure version avec pieds en caoutchouc (dim. des pieds : 800 mm)	884	-
EKITSDV	Kit : vanne d'arrêt + soupape différentielle	111	-
EKITSDV2Z	Kit : 4 vannes d'arrêt + soupape différentielle pour EHFZ (version Bizone)	135	-
EKLBHCB6W1	Batterie électrique d'appoint unifié (1ph 3-6 kW / 3ph 6-9 kW)	1 072	2,08

Accessoires pour raccordement sur une unité intérieure			
EKRSC1	Sonde extérieure déportée	160	-
KRCS01-1	Sonde intérieure déportée	112	-
EKRELSG	Kit relais Smart Grid pour panneaux photovoltaïques PV/SG	177	-
EKRP1AHT	Accessoire permettant de limiter la consommation des unités via le module hydraulique	259	-
EKRP1HBA	Carte électronique report d'état	250	-
EKHBCONV	Kit rafraîchissement pour unité intérieure murale de type Daikin Altherma 3 R/H W	295	-
EKHVCONV4	Kit rafraîchissement pour unité intérieure au sol de type Daikin Altherma 3 R/H F	310	-
EKHVTC	Kit de cintrage pour installation contre un mur	167	-
EKMBUHC3V3	Batterie électrique d'appoint monophasée 3 kW	952	2,08
EKMBUHC9W1	Batterie électrique d'appoint triphasée 3 à 9 kW	952	2,08
EKBUHA6V3	Kit électrique de chauffage monophasé de 6 kW	1 111	2,08
EKBUHA6W1	Kit électrique de chauffage triphasé de 6 kW	1 111	4,17
EKHYP	Bac de récupération des condensats pour unité intérieure réversible (EHYHBX*)	251	-
EKHY090717	Ensemble de raccordement concentrique ø 80/125 mm	53	-
EKPS076227	Kit de connexion gaz G25 (25 mbar)	24	-

Liste de prix

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires pour raccordement sur une unité intérieure			
EKHY075787	Kit de connexion gaz (G31) – type propane	24	-
EKHYMNT2F	Kit de connexion – vannes + rallonge + support de pose	612	-
EKVK2F	Kit de connexion – vannes uniquement	336	-
EKHY093467	Cache pour tuyauterie	52	-
16 41 10-RTX	Câble de coupure brûleur BSKK	31	-
16 52 15	Accessoire de remplissage accumulateur KFE BA	53	-
16 52 16	Raccordement de remplissage KFE DB-Solar	78	-
16 50 70	Clapet anti-thermosiphon	23	-
15 60 15	Mitigeur thermostatique (VTA32)	160	-
15 60 16	Kit de visserie 1" pour le raccordement du mitigeur thermostatique VTA32	60	-
EKFIL260	Kit Filtre à air (application sur air ambiant)	100	-
Accessoires pour raccordement à la partie hydraulique			
EFIKITBOUT20L1A	Bouteille Tampon 20 L	737	-
EFIKITDIS1A	Disconnecteur	172	-
FR.BMEL255SK	Bouteille de découplage hydraulique 25 litres	543	-
KBLNVALVE	Vanne d'équilibrage	196	-
KDECOUP	Séparateur hydraulique	660	-
K.FERNOXTF1FL	Filtre magnétique Fernox + Inhibiteur	310	-
AFVALVE1	Soupape antigel	225	-
AFVALVEHY2	Vannes de protection pour Daikin Altherma H Hybrid	140	-
EKMBHBP	Kit Bypass pour Daikin Altherma 3 M	371	-
EKFLSW1	Capteur de débit	179	-
EKMIKPHA	Kit bizona complet	1 371	-
EKMIKHUA	Pompe pour zone additionnelle	593	-
EKMIKBVA	Séparateur hydraulique	195	-
EKMIKDIA	Distributeur pour séparateur hydraulique	305	-
Accessoires pour le kit hydraulique Hydrofast®			
HYDRA001	Kit de connexion pour Daikin Altherma modèle au sol	228	-
HYDRA002	Kit de connexion pour Daikin Altherma modèle mural	51	-
HYDRA003	Kit raccord pour tuyau 25 × 35 mm	47	-
HYDRA004	Kit raccord pour tuyau 32 × 42 mm	54	-
HYDRA005	Kit pour connexion latérale gauche (à la réf. HYDRA001)	43	-
HYDRA006	Kit de purge point haut pour tuyau 25 × 35 mm	110	-
HYDRA007	Kit de purge point haut pour tuyau 32 × 42 mm	121	-
HYDRA253505	Tuyau flexible 25 × 35 mm longueur 5 ml	228	-
HYDRA253505R	Kit rallonge de 5 ml pour tuyau flexible 25 × 35 mm + fixations	236	-
HYDRA253510	Tuyau flexible 25 × 35 mm longueur 10 ml	427	-
HYDRA253515	Tuyau flexible 25 × 35 mm longueur 15 ml	709	-
HYDRA253540N	Tuyau flexible 25 × 35 mm longueur 40 ml sans fixation	757	-
HYDRA008	Kit de jonction pour tuyaux 25 × 35 mm (2 pièces)	27	-
HYDRA009	Kit de jonction pour tuyaux 32 × 42 mm (2 pièces)	31	-
HYDRA324205	Tuyau flexible 32 × 42 mm longueur 5 ml + fixations	255	-
HYDRA324205R	Kit rallonge de 5 ml pour tuyau flexible 32 × 42 mm + fixations	265	-
HYDRA324210	Tuyau flexible 32 × 42 mm longueur 10 ml + fixations	485	-
HYDRA324215	Tuyau flexible 32 × 42 mm longueur 15 ml + fixations	748	-
HYDRA324240N	Tuyau flexible 32 × 42 mm longueur 40 ml sans fixation	1 054	-
Dossier de pré-raccordement EFIKIT®			
EFIKITBASE1A	Kit de base – Bloc chaufferie	1 292	-
EFIKITRALL151A	Kit rallonge 100 à 200 mm pour écarter le Kit de base – Bloc chaufferie du mur	116	-
EFIKITJQA1A	Jaquette de finition pour Kit de base – Bloc chaufferie	145	-
EFIKIT01R1A	Kit de connexion avec ballon tampon de 20 L – Raccordement par la droite	1 237	-
EFIKIT01L1A	Kit de connexion avec ballon tampon de 20 L – Raccordement par la gauche	1 237	-
EFIKIT02R1A	Kit de connexion pour départ Chauffage et ECS avec un raccordement par le haut et la droite	462	-
EFIKIT02L1A	Kit de connexion pour départ Chauffage et ECS avec un raccordement par le haut et la gauche	462	-
EFIKIT03R1A	Kit de connexion pour départ Chauffage et ECS avec un raccordement par le bas et la droite	546	-
EFIKIT03L1A	Kit de connexion pour départ Chauffage et ECS avec un raccordement par le bas et la gauche	546	-
EFIKIT04R1A	Kit de connexion pour départ Chauffage par le bas et départ ECS – raccordement par le haut et la droite	546	-
EFIKIT04L1A	Kit de connexion pour départ Chauffage par le bas et départ ECS – raccordement par le haut et la gauche	546	-
EFIKIT2ZR1A	Kit de connexion pour application 2 zones – raccordement par la droite	N.C.	-
EFIKIT2ZL1A	Kit de connexion pour application 2 zones – raccordement par la gauche	N.C.	-

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Dosseret de pré-raccordement EFIKIT®			
EFIKITRALL2Z1A	Kit rallonge 100 à 200 mm pour kit de connexion pour application 2 zones	99	-
EFIKITBOUT20L1A	Bouteille Tampon 20 L	737	-
EFIKITDIS1A	Disconnecteur	172	-

Chaudières murales gaz

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires de régulation pour la gamme Daikin Altherma H et R Hybrid			
EKRTWA	Thermostat d'ambiance filaire	233	-
EKRTRB	Thermostat d'ambiance sans fil	471	-
EKRTESS	Sonde de température déportée pour thermostat sans fil EKRTRB	31	-

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires d'installation pour la gamme Daikin Altherma H et R Hybrid			
EKFJM2F	Kit de montage B-Pack avec vase d'expansion pour chaudière GW Full Condens 28 kW	489	-
EKFJL2F	Kit de montage B-Pack avec vase d'expansion pour chaudière GW Full Condens 33 kW	489	-
EKCP1A	Cache tuyauterie (front) pour chaudière murale GW Full Condens	41	-
K.FERNOXTF1FL	Filtre magnétique Fernox + Inhibiteur	310	-
EK3WV1A	Kit vanne 3 voies pour charge ballon ECS couplé à la chaudière murale GW Full Condens chauffage seul	175	-
EKHY075787	Kit de transformation gaz propane pour la chaudière murale GW Full Condens modèles 28 et 33 kW	24	-
EKPS076217	Kit de transformation gaz type G25 pour la chaudière murale GW Full Condens modèles 28 et 33 kW	24	-
EKHY090717	Tube de réduction ventouse de DN 60/100 à DN 80/125	53	-

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires de fumisterie pour la gamme Daikin Altherma H et R Hybrid			
DRWTER60100AA	Kit ventouse horizontale C13	127	-
EKFGP1296	Embase d'étanchéité toit plat Alu 60/100 - 0° 15°	112	-
EKFGP1297	Embase d'étanchéité toit plat Alu 80/125 mm 0-15°	123	-
EKFGP2520	Kit pour flexible PP DN.80 mm	494	-
EKFGP2978	Kit terminal travers mur ø 60/100	77	-
EKFGP4481	Collier fixation DN 125 mm	19	-
EKFGP4631	Collier de fixation DN.100 mm	16	-
EKFGP4651	Élément droit ø 60/100 x 500 mm	52	-
EKFGP4652	Élément droit ø 60/100 x 1 000 mm	59	-
EKFGP4660	Coude ø 60/100 90°	45	-
EKFGP4661	Coude ø 60/100 45°	43	-
EKFGP4664	Coude ø 60/100 30°	72	-
EKFGP4667	Té purge spécial tubage ø 60/100	182	-
EKFGP4678	Connexion pour cheminée 80/100 mm	83	-
EKFGP4801	Élément droit PP/GLV 80/125 mm x 500 mm	64	-
EKFGP4802	Élément droit PP/GLV 80/125 mm x 1 000 mm	69	-
EKFGP4810	Coude PP/Alu 80/125 mm 90°	55	-
EKFGP4811	Coude PP/Alu 80/125 mm 45°	55	-
EKFGP4814	Coude PP/Alu 80/125 mm 30°	72	-
EKFGP4820	Coude inspection PP/Alu 80/125 90°	138	-
EKFGP4828	Connexion pour cheminée 80/125 mm	83	-
EKFGP5461	Élément droit PP 60 x 500 mm	16	-
EKFGP5497	Sortie toiture pour cheminée PP 100 mm	174	-
EKFGP6215	Té pour flexible 130 mm connexion chaud	361	-
EKFGP6316	Adaptateur flexible rigide PP 100 mm	78	-
EKFGP6324	Connecteur flexible e-flexible PP 80 mm	64	-
EKFGP6325	Connecteur flexible e-flexible PP 190 mm	72	-
EKFGP6333	Écarteur PP 80-100 mm	19	-
EKFGP6337	Support fixation Inox DN.100 mm	36	-
EKFGP6340	Rallonge flexible PP 80 mm L=10 m	354	-
EKFGP6341	Rallonge flexible PP 80 mm L=25 m	814	-
EKFGP6342	Rallonge flexible PP 80 mm L=50 m	1 525	-
EKFGP6344	Rallonge flexible PP 80 mm L=15 m	530	-
EKFGP6346	Rallonge flexible PP 100 mm L=10 m	434	-
EKFGP6347	Rallonge flexible PP 100 mm L=25 m	1 063	-
EKFGP6349	Rallonge flexible PP 100 mm L=15 m	646	-
EKFGP6353	Support fixation Inox DN.130 mm	72	-

Liste de prix

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires de fumisterie pour la gamme Daikin Altherma H et R Hybrid			
EKFGP6354	Flexible 100/60 mm + support de coude	243	-
EKFGP6366	Connecteur flexible e-flexible PP 130 mm	104	-
EKFGP6368	Té pour flexible 100 mm connexion chaud	331	-
EKFGP6837	Terminal vertical PP/GLV ø 60/100 ar 460	123	-
EKFGP6864	Terminal vertical PP/GLV 80/125 ar 300	160	-
EKFGP6940	Embase d'étanchéité toit plat Alu 60/100 mm	52	-
EKFGP7909	Embase d'étanchéité toit en pente PF 80/125mm 25°- 45° Ral-9011	75	-

Référence	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires de fumisterie pour la gamme Daikin Altherma H et R Hybrid			
EKFGP7910	Embase d'étanchéité toit en pente ø 60/100 mm 25°-45°	72	-
EKFGS0250	Rallonge flexible PP 130 mm L = 30 m	1 394	-
EKFGS0252	Adaptateur flexible rigide PP 130 mm	99	-
EKFGS0257	Flexible 130/60 mm + support de coude	271	-
EKFGS0518	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 18°-22°	188	-
EKFGS0519	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 23°-27°	188	-
EKFGS0523	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 43°-47°	194	-
EKFGS0524	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 48°-52°	202	-
EKFGS0525	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 53°-57°	207	-
EKFGT6300	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 18°-22°	191	-
EKFGT6301	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 23°-27°	194	-
EKFGT6305	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 43°-47°	207	-
EKFGT6306	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 48°-52°	211	-
EKFGT6307	Embase d'étanchéité toit en pente PB/GLV 80/125 mm 53°-57°	227	-
EKFGW5333	Embase d'étanchéité toit plat Alu 80/125 mm	55	-
EKFGW6359	Kit terminal travers mur PP/GLV 80/125mm	147	-

Solaire hybride et photovoltaïque

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accumulateurs d'énergie Sanicube et Hybridcube				
EKHWP300B		HybridCube HYC 343/19/0-DB – Modèle pour système solaire autovidangeable	2 454	8,33
EKHWP500B		HybridCube HYC 544/32/0-DB – Modèle pour système solaire autovidangeable	2 667	8,33
EKHWP300PB		HybridCube HYC 343/19/0-P – Modèle pour système solaire sous-pression optimisé	2 756	8,33
EKHWP500PB		HybridCube HYC 544/32/0-P – Modèle pour système solaire sous-pression optimisé	3 001	8,33
EKHWC500B		Sanicube-Solaris SCS 538/0/0-DB – Modèle pour système solaire autovidangeable	1 632	8,33
EKHWC300B		Sanicube-Solaris SCS 328/14/0-DB – Modèle pour système solaire autovidangeable	1 602	8,33
EKHWC500B		Sanicube-Solaris SCS 538/16/0-DB – Modèle pour système solaire autovidangeable	1 957	8,33
EKHWC500B		Sanicube-Solaris SCS 538/16/16-DB – Modèle pour système solaire autovidangeable	2 344	8,33
EKHWC300PB		Sanicube-Solaris SCS 328/14/0-P – Modèle pour système solaire sous pression optimisé	1 723	8,33
EKHWC500PB		Sanicube-Solaris SCS 538/16/0-P – Modèle pour système solaire sous pression optimisé	1 963	8,33
EKHWC500PB		Sanicube-Solaris SCS 538/16/16-P – Modèle pour système solaire sous pression optimisé	2 417	8,33

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires pour accumulateurs de chaleur Sanicube et HybridCube				
16 51 13	ZKL	Kit pour le bouclage ECS directement sur la sortie eau chaude de l'échangeur-serpentin ECS (hors pompe)	229	-
15 60 15	VTA32	Mitigeur thermostatique	160	-
15 60 16	Kit visserie VTA32	Kit de visserie pour mitigeur thermostatique	60	-
16 52 15		Kit de raccordement pour arrivée eau de ville et le remplissage et la vidange manuelle des ballons solaires	53	-
16 52 16	KFE DB	Raccordement de remplissage pour solaire autovidangeable	78	-
16 50 70		Clapet anti-thermosiphon	23	-
16 52 10	AW BAS	Coude de raccordement SCS/HYC	65	-
16 20 31-RTX	RPWT	Échangeur de chaleur à plaques	691	-
16 01 30		Kit de raccordement hydraulique générateur de chaleur Variante 2	594	-
EKEPHT3H		Kit de connexion solaire pour ballon 300 L + PAC HT et Hybride Chaud seul	410	-
EKEPHT5H		Kit de connexion solaire pour ballon 500 L + PAC HT Chaud seul	732	-
EKDVCPLT3HX		Kit de connexion solaire pour ballon 300 L + PAC BT Chaud seul ou Réversible	443	-
EKDVCPLT5H		Kit de connexion solaire pour ballon 500 L + PAC BT Chaud seul	781	-
EKDVCPLT5X		Kit de connexion solaire pour ballon 500 L + PAC BT Réversible	1 042	-
14 05 38		SOL-PAC BT/HT	290	-

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco- participation)	Éco-participation € HT
Capteurs solaires – Accessoires pour montage du système solaire Solaris				
EKSV21P	EKSV21P	Capteur plat Solaris V21P	742	-
EKSV26P	EKSV26P	Capteur plat Solaris V26P	878	-
EKSH26P	EKSH26P	Capteur plat Solaris H26P	904	-
16 20 16-RTX	FIX VBP	Module de raccordement Solaris	100	-
16 20 66	FIX MP 100	Rails profilés de montage pour V21P	69	-
16 20 85		Kit de montage sur toiture pour 1 capteur	86	-
EKSRPS4A		Module de régulation et pompe EKSRPS4A	1 205	-
EKSRDS2A		Groupe de pression ROTEX Solaris	684	-
16 20 67	FIX MP 130	Rails profilés de montage pour V26P	86	-
16 20 68	FIX MP 200	Rails profilés de montage pour H26P	124	-
16 42 45	TS	Rails pour appuyer la conduite Solaris	36	-
16 47 03-RTX	FIX-WD	Kit de fixation pour couverture ondulée	114	-
16 47 04-RTX	FIX-BD	Kit de fixation pour tôle à joints debout	142	-
16 20 17	IB V21P	Kit de base de montage pour intégration toiture V21P	830	-
16 20 18	IE V21P	Kit d'extension de montage pour intégration toiture V21P	368	-
16 20 19	IB V26P	Kit de base de montage pour intégration toiture V26P	863	-
16 20 20	IE V26 P	Kit d'extension de montage pour intégration toiture V26P	438	-
16 46 16-RTX	FIX-IES	Kit d'extension couverture en intégration de toiture ardoise	296	-
16 20 58	FB V26P	Kit de base support toit plat pour 2 capteurs V26P	799	-
16 20 59	FE V26P	Kit d'extension support toit plat pour 1 capteur V26P supplémentaire	340	-
16 20 60	FB H26P	Kit de base support toit plat pour 1 capteur H26P	476	-
16 20 61	FE H26P	Kit d'extension support toit plat pour 1 capteur H26P supplémentaire	325	-
16 20 29-RTX	FIX LP	Outil d'extraction	19	-
16 41 02-RTX	FLG	Contrôleur de débit Solaris FlowGard	122	-
16 47 32	CON 15	Conduite de raccordement Solaris (15 m)	288	-
16 47 33	CON 20	Conduite de raccordement Solaris (20 m)	340	-
16 42 61-RTX	CON X25	Rallonges de liaison solaire isolées, L= 2,5 m	178	-
16 42 62-RTX	CON X50	Rallonges de liaison solaire isolées, L= 5,0 m	205	-
16 42 63	CON X100	Rallonges de liaison solaire isolées, L= 10,0 m	273	-
EKSRCAP	RCAP	Traverse de toit pour montage sur toiture, anthracite	470	-
EKSRCRP	RCRP	Traverse de toit pour montage sur toiture, anthracite	470	-
EKSRCP	RCP	Matériel de montage Solaris P	364	-
16 20 35-RTX	CON RVP	Kit de raccordement de rangées de capteurs Solaris	181	-
16 20 37-RTX	RCIP	Matériel de montage Solaris pour intégration toiture	320	-
16 20 38-RTX	RCFP	Traverse de toit pour montage sur toit plat	508	-
16 47 09	CON FE	Kit de raccordement gauche-droite, montage sur toit plat	171	-
16 01 20	CON SX	Kit d'extension du ballon Solaris	340	-
16 01 21	CCON SXE	Kit d'extension du ballon Solaris 2	325	-
16 41 30	SCS-TR	Thermostat de régulation 230 V	288	-
16 20 84	EKSDSR1A	Régulation de la différence de température, Système Solaris sous pression	288	-
16 20 73	CON 15P16	Conduite de pression solaire Solaris DN 16, jusqu'à 3 capteurs	833	-
16 20 75	CON CP16	Set de raccordement Solaris pour conduite sous pression DN16, nécessaire avec CON15P16	124	-
16 20 71	CON XP16	Raccordement de conduite sous pression DN16	69	-
16 20 76	CON CP20	Set de raccordement Solaris pour conduite sous pression DN20, nécessaire avec CON15P20	181	-
16 20 74	CON 15P20	Liaison solaire Solaris DN20 15 m	1 056	-
16 20 72	CON XP20	Raccordement de conduite sous pression DN20	50	-
16 20 45	CON LCP	Kit de raccordement de rangées de capteurs Solaris	273	-
16 20 70	MAG S12	Vase d'expansion 12 L avec raccordement pour Solaris sous pression jusqu'à 2 capteurs solaires maxi	235	-
16 20 50	MAG S 25	Vase d'expansion 25 L avec raccordement pour Solaris sous pression jusqu'à 3 capteurs solaires maxi	273	-
16 20 51-RTX	MAG S35	Vase d'expansion 35 L avec raccordement pour Solaris sous pression jusqu'à 5 capteurs solaires maxi	325	-
16 20 52-RTX	CORACON SOL 5F	Rotex Solarfluid Coracon Sol 5F	142	-
16 20 53	CORACON SOL 5	Rotex Solarfluid Coracon Sol 5	27	-
16 51 13	ZKL	Kit pour le bouclage ECS directement sur la sortie eau chaude de l'échangeur-serpentin ECS (hors pompe)	229	-
15 60 15	VTA32	Mitigeur thermostatique	160	-
15 60 16	Kit visserie VTA32	Kit de visserie pour mitigeur thermostatique	60	-
15 60 34		Vanne d'inversion 3 voies 1" mâle	215	-
16 41 11-RTX	RPS3 25M	Module de régulation RPS4 25M	1 268	-
16 41 03-RTX	FLS 100	Débit mètre Solaris 100 (Flowsensor 100)	340	-
16 52 16	KFE DB	Raccordement de remplissage pour solaire auto-vidangeable	78	-
16 41 10-RTX	BSKK	Câble de coupure brûleur	31	-

Liste de prix

Émetteurs et autres accessoires

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Consoles chauffage				
FWXV10ABTV3		Console chauffage 3 ^e génération taille 10 avec raccordement par la gauche	878	4,17
FWXV15ABTV3		Console chauffage 3 ^e génération taille 15 avec raccordement par la gauche	1 064	4,17
FWXV20ABTV3		Console chauffage 3 ^e génération taille 20 avec raccordement par la gauche	1 221	4,17
FWXV10ABTV3R		Console chauffage 3 ^e génération taille 10 avec raccordement par la droite	878	4,17
FWXV15ABTV3R		Console chauffage 3 ^e génération taille 15 avec raccordement par la droite	1 064	4,17
FWXV20ABTV3R		Console chauffage 3 ^e génération taille 20 avec raccordement par la droite	1 221	4,17
FWXM10ATV3		Console chauffage non carrossée 3 ^e génération taille 10	640	2,08
FWXM15ATV3		Console chauffage non carrossée 3 ^e génération taille 15	769	2,08
FWXM20ATV3		Console chauffage non carrossée 3 ^e génération taille 20	878	4,17
FWXT10ABTV3C		Console chauffage murale 3 ^e génération taille 10	1 096	4,17
FWXT15ABTV3C		Console chauffage murale 3 ^e génération taille 15	1 205	4,17
FWXT20ABTV3C		Console chauffage murale 3 ^e génération taille 20	1 343	4,17
Accessoires pour console chauffage				
EKVKHPC		Organe de sécurité pour le mode froid et les régimes chauds > 60 °C – pour console FWXT15/20A	128	-
EKRTCTRL1		Télécommande intégrée au ventilateur convecteur avec régulation PID	233	-
EKRTCTRL2		Télécommande intégrée au ventilateur convecteur avec régulation 4 vitesses	178	-
EKWHCTRL1		Télécommande déportée avec fixation murale pour Daikin Altherma HPC	178	-
EKWHCTRL1A		Télécommande déportée avec fixation murale pour Daikin Altherma HPC	266	-
EKWHCTRL0		Accessoire pour connecter un thermostat déporté de type EKWHCTRL1	178	-
EKPCBO		Accessoire pour connecter un thermostat externe (exemple : EKWCTRD1V3)	111	-
EKFA		Pied de support pour masquer l'arrivée des raccords hydrauliques	111	-
EK2VK0		Vanne 2 voies motorisée	178	-
EK3VK1		Vanne 3 voies motorisée	217	-
EKEUR90		Coude à 90°	27	-
EKDIST		Pièce d'extension	27	-
EKFCD80		Registre d'air motorisé pour Daikin Altherma HPC version console	128	-
EKPCB4S		Carte électronique déportée pour raccordement à un thermostat tierce à régulation 4 vitesses	107	-
EKPCB10		Carte électronique déportée pour raccordement à un thermostat tierce modulant	107	-
EKM10CS		Caisson métallique	159	-
EKM15CS		Caisson métallique	174	-
EKM20CS		Caisson métallique	187	-
EKM10CH		Façade application plafonnier – 10	328	-
EKM15CH		Façade application plafonnier – 15	375	-
EKM20CH		Façade application plafonnier – 20	407	-
EKM10CV		Façade application murale – 10	328	-
EKM15CV		Façade application murale – 15	375	-
EKM20CV		Façade application murale – 20	407	-
EKM10DH		Raccord pour arrivée d'air – 10	67	-
EKM15DH		Raccord pour arrivée d'air – 15	75	-
EKM20DH		Raccord pour arrivée d'air – 20	86	-
EKM10D90		Coude soufflage à 90° -10	67	-
EKM15D90		Coude soufflage à 90° – 15	83	-
EKM20D90		Coude soufflage à 90° – 20	86	-
EKM10DT		Gaine télescopique – 10	151	-
EKM15DT		Gaine télescopique – 15	174	-
EKM20DT		Gaine télescopique – 20	201	-
EKM10IS		Grille de reprise droite – 10	174	-
EKM15IS		Grille de reprise droite – 15	201	-
EKM20IS		Grille de reprise droite – 20	233	-
EKM10SV		Grille de soufflage – 10	201	-
EKM15SV		Grille de soufflage – 15	249	-
EKM20SV		Grille de soufflage – 20	297	-
EKM10IC		Grille de reprise coudée – 10	142	-
EKM15IC		Grille de reprise coudée – 15	159	-
EKM20IC		Grille de reprise coudée – 20	174	-
EKM10CA		Grille de soufflage coudée – 10	125	-
EKM15CA		Grille de soufflage coudée – 15	142	-
EKM20CA		Grille de soufflage coudée – 20	159	-

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco- participation)	Éco-participation € HT
Accessoires et Systèmes de chauffage au sol MONOPEX et SYSTÈME 70				
ETACKERPLATEA	TACF 35-3	Plaque lisse à déplier	124	-
ETACKERPLATERA	TACR 35-3	Plaque lisse à dérouler	143	-
EMOPX14120A	Monopex 14	MONOPEX® ø14 × 2 DD (120M/UE)	151	-
EMOPX14240A	Monopex 14	MONOPEX® ø14 × 2 DD (240M/UE)	301	-
EMOPX14600A	Monopex 14	MONOPEX® ø14 × 2 DD (600M/UE)	749	-
EMOPX16240A	Monopex 16	MONOPEX® ø16 × 1,5 (1 200M/UE, 5 couronnes de 240m)	232	-
EMOPX16600A	Monopex 16	MONOPEX® ø16 × 1,5 (1 200M/UE, 5 couronnes de 600m)	795	-
EMOPXDUA14240A	Monopex 14 AL	MONOPEX® ø14 × 2 AL (240M/UE)	833	-
EMOPX17120A	Monopex 17	MONOPEX® ø17 × 2 DD (120M/UE)	161	-
EMOPX17240A	Monopex 17	MONOPEX® ø17 × 2 DD (240M/UE)	323	-
EMOPX17600A	Monopex 17	MONOPEX® ø17 × 2 DD (600M/UE)	807	-
EMOPX20400A	Monopex 20	MONOPEX® ø20X2 DD (400M/UE)	697	-
EMOPXDUO17120A	Duo 17	DUO ø17/12 × 2 DD (120M/UE)	251	-
EMOPXDUO17240A	Duo 17	DUO ø17/12 × 2 DD (240M/UE)	501	-
EMOPXDUO17600A	Duo 17	DUO ø17/12 × 2 DD (600M/UE)	1 254	-
EMOPXDUA17120A	Duo 17 AL	DUO ø17/12 × 2 AL (120M/UE)	404	-
EMOPXDUA17240A	Duo 17 AL	DUO ø17/12 × 2 AL (240M/UE)	852	-
EPROTEPIP1925A	Gaine	Gaine de protection (19/25 mm)	38	-
EPROTEPIP1621A	Gaine	Gaine de protection (16/21 mm)	36	-
ESIDESTRIPRDSA	RDS	Isolant de bordure pour chape ciment	36	-
EXPANSIOJOICA	DFP	Profil pour joints de dilatation	215	-
ESCREDEST2000A	Estrolith H2000	Additif pour la chape	69	-
ESCREDEMPREXA	Temporex	Additif pour la chape	109	-
ESCREDESTROSA	Esotherm S	Additif pour la chape	109	-
EFREZCOPROTECA	NALCO CW-143	Protection contre le gel et la corrosion NALCO CW-143	590	-
ESYSTACERSTACA	STAC	Agrafeuse pour système plaques lisses	429	-
ETACKERNAIL40A	TN40	Agrafes	27	-
ETAPEKB50A	KB50	Film adhésif transparent	43	-
EPROTECTIN272A		Protection intégrale 27-2 (8,96 m ²)	253	-
EPROTECT11A		Protection 11 (14,56 m ²)	297	-
ESIDESTRPRDSIA		Isolant de bordure pour dalles en béton	64	-
ESEALLINERDSA		Cordon isolant . chape liquide	40	-
ECOLLECTRMX2A	RMX 2	Collecteur 2 circuits	279	-
ECOLLECTRMX3A	RMX 3	Collecteur 3 circuits	325	-
ECOLLECTRMX4A	RMX 4	Collecteur 4 circuits	381	-
ECOLLECTRMX5A	RMX 5	Collecteur 5 circuits	443	-
ECOLLECTRMX6A	RMX 6	Collecteur 6 circuits	501	-
ECOLLECTRMX7A	RMX 7	Collecteur 7 circuits	559	-
ECOLLECTRMX8A	RMX 8	Collecteur 8 circuits	614	-
ECOLLECTRMX9A	RMX 9	Collecteur 9 circuits	669	-
ECOLLECTRMX10A	RMX 10	Collecteur 10 circuits	732	-
ECOLLECTRMX11A	RMX 11	Collecteur 11 circuits	788	-
ECOLLECTRMX12A	RMX 12	Collecteur 12 circuits	844	-
EXTENSIONZONEA	RMX-EWS 2	Kit d'extension pour un circuit de chauffe supplémentaire	69	-
ESERIMOPX14A	MV 14	Jeu de bagues pour collecteur RMX	16	-
ESERIMOPX1615A	MV16F	Jeu de bagues de serrage mv16f	13	-
ESERIMOPX17A	MV 17	Jeu de bagues pour collecteur RMX	13	-
ESERIMOPX20A	MV 20	Jeu de bagues pour collecteur RMX	16	-
EAIPEXCOUPLINA	ARU	Raccord ½"mâle × ¾"	13	-
ECLUTCHNIPSKUA	SKU	Raccord ¾" Eurokonus	23	-
ESHUTOFVALVEA	ASH3	Jeu de robinets 1" femelle × 1" mâle	52	-
ECONECSETASH1A	ASH 1	Kit de raccordement pour HKV 2 jusqu'à HKV 14	174	-
ESERIMOPX1615A	E3F	Jeu de bagues de serrage 16 × 1,5 e3f	13	-
ESERIMOPX17A	E 4	Jeu de bagues de serrage pour tube Monopex 17 × 2	13	-
ESERIMOPXDU25A	E-5	Jeu de bagues de serrage pour tube Duo 25/18 × 2	16	-
ESERIMOPX20A	E 6	Jeu de bagues de serrage pour tube Monopex 20 × 2	16	-
ESETRINGSHTOFA	Bouchons HKV	Jeu de bouchons pour HKV	3	-
ECOMBIBOXA	Kombi-Box	Boîte combi	358	-
ESERIMOPXDU17A	MV 12	Jeu de bagues pour collecteur RMX	16	-

Liste de prix

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
Accessoires et Systèmes de chauffage au sol MONOPEX et SYSTÈME 70				
EIWRX4RV3A	WEK RMX 05	Armoire d'encastrement jusqu'à HKV/RMX 4 (H 75 × B 50 cm)	218	-
EIWRX7RV6A	WEK RMX 10	Armoire d'encastrement jusqu'à HKV/RMX 7 (H 75 × B 75 cm)	254	-
EIWRX10RV9A	WEK RMX 15	Armoire d'encastrement jusqu'à HKV/RMX 10 (H 75 × B 90 cm)	286	-
EIWRX14RV13A	WEK RMX 20	Armoire d'encastrement jusqu'à HKV/RMX 14 (H 75 × B 120 cm)	318	-
EIWRX14RV13CLA	WEK RMX 25	Armoire d'encastrement pour HKV 14 avec kit de comptage de calories (H 75 × B 150 cm)	381	-
EOWHV7RX7RV6A	APK 110	Armoire collecteur pour montage en apparent jusqu'à HKV 7 (H 66,5 × B 75 cm)	331	-
EOWH10RX10R9A	APK 115	Armoire collecteur pour montage en apparent jusqu'à HKV 10 (H 66,5 × B 90 cm)	367	-
EOWH14RX14R12A	APK 120	Armoire collecteur pour montage en apparent jusqu'à HKV 14 (H 66,5 × B 120 cm)	423	-
EOWH14R14R12CA	APK 125	Armoire collecteur pour HKV 14 avec kit de comptage de calories (H 66,5 × B 150 cm)	487	-
EFCSTK40WEK40A	STK 40	Console de fixation sur WEK 40	446	-
EFCSTK45WEK45A	STK 45	Console de fixation sur WEK 45	487	-
ECLIPRAILA	Rail à clips	Rails à clips 100 m	721	-
ECLIPRAILNAILA	KN06	Cheville plastique	69	-
ERINGSANRQRSA	ORS	Clé de serrage SW 19/22	42	-
EPIPEDAMGERECA	BA	Appareil de torsion pour DUO 25	40	-
EPIPECLIPMOPXA	RHC 17	Clips de fixation pour DUO 17	16	-
EPIPEFIXSTEELA	BD	Fixation du tube	99	-
EKWCVATR1V3		Vanne thermique pour collecteur RMX/RMV	32	-
EKWCTRDI1V3		Thermostat d'ambiance filaire digital	125	-
EKWCTRAN1V3		Thermostat d'ambiance filaire analogique	77	-
EKWUFHTA1V3		Station d'accueil pour plancher chauffant	249	-

Accessoires de contrôle

Référence	Type	Désignation	Prix € HT (hors éco-participation)	Éco-participation € HT
BRC1HHDK	BRC1HHDK	Thermostat Madoka Chauffage Noir pour Daikin Altherma 3	220	-
BRC1HHDS	BRC1HHDS	Thermostat Madoka Chauffage Gris pour Daikin Altherma 3	220	-
BRC1HHDW	BRC1HHDW	Thermostat Madoka Chauffage Blanc pour Daikin Altherma 3	220	-
EKRUDAL1		Télécommande principale (obligatoire) de la gamme Daikin Altherma 3 R F Taille 3,5	201	-
EKRUCBL1		Télécommande principale (obligatoire) de la gamme Daikin Altherma BT et Hybride	234	-
EKRUCBS		Télécommande simplifiée de la gamme Daikin Altherma BT et Hybride	225	-
EKRUHML1		Télécommande installateur/utilisateur Daikin Altherma H Hybride	206	-
BRP069A61		Carte pilotage smartphone/tablette + Smart grid + Photovoltaïque	323	-
BRP069A62		Carte pilotage smartphone/tablette	211	-
EKRTWA	EKRTWA	Thermostat d'ambiance filaire	233	-
EKRTRB	EKRTRB	Thermostat d'ambiance sans fil	471	-
EKRTEFS		Sonde de température déportée pour thermostat sans fil EKRTTB	31	-
EKWCTRAN1V3		Thermostat d'ambiance filaire analogique	77	-
EKWCTRDI1V3		Thermostat d'ambiance filaire digital	125	-
EKWCVATR1V3		Vanne thermique pour collecteur RMX/RMV	32	-
EKWUFHTA1V3		Station d'accueil pour plancher chauffant	249	-
DCOM-LT/IO		Carte cascade pour Daikin Altherma 3 H/M/R Hybrid	562	-
EKCC-W		Module de contrôle pour mise en cascade de PAC	1 927	-

Le Contact Service Daikin

Daikin vous propose un service complet, de la mise en service à la maintenance.
Nos techniciens Daikin Services & Solutions interviennent auprès des professionnels et des utilisateurs.

Les garanties

Garantie 1 an : comprend la prestation de mise en service ainsi que la garantie main d'œuvre de 1 an. Au terme de cette première année, l'utilisateur pourra souscrire à un contrat de maintenance auprès de Daikin et s'il le souhaite, prolonger ses garanties pièces et main d'œuvre.

Garantie 2 ans : comprend la prestation de mise en service, une visite d'entretien au terme des 12 mois de fonctionnement, ainsi qu'une garantie main d'œuvre de 2 ans. Au terme des deux années, l'utilisateur pourra souscrire à un contrat de maintenance auprès de Daikin et s'il le souhaite, prolonger ses garanties pièces et main d'œuvre.

Les offres

Garantie 1 an

Référence	Désignation	Article	Prix € HT
250.MPR_ALTBT_01	Mise en service Daikin Altherma Bi-bloc	Daikin Altherma Bi-bloc	546
250.MPR_ALHTHT_01	Mise en service Daikin Altherma HT	Daikin Altherma Haute température	736
250.MPR_ALHTHY_01	Mise en service Daikin Altherma Hybride	Daikin Altherma Hybride	683
250.MPR_ALHTSY_01	Mise en service Daikin Altherma Hybride Hydro split	Altherma hybride Hydro Split	548
250.MPR_ALHTS_01	Mise en service Daikin Altherma Hydro Split	Daikin Altherma Hydro Split	374
250.MPR_ALTMB_01	Mise en service Daikin Altherma Monobloc	Daikin Altherma Monobloc	374
250.MPR_BATH_01	Mise en service Chauffe-eau Thermodynamique	Chauffe-eau Thermodynamique	358
250.MPR_SOCO_01	Mise en service Solaire combi	Option système Solaire combiné*	181
250.MPR_PVHYB_01	Mise en service Daikin ECH ₂ O SUN	Option système Daikin ECH ₂ O Sun combiné*	359
250.MPR_CETCO_01	Mise en service CET combiné	CET combiné*	95
250.MPR_VCCO_01	Mise en service Ventilateur-convecteur combiné	Ventilateur-convecteur combiné*	31

Garantie 2 ans

Référence	Désignation	Article	Prix € HT
250.MPR_ALTBT_02	Mise en service Daikin Altherma Bi-bloc	Daikin Altherma Bi-bloc	726
250.MPR_ALHTHT_02	Mise en service Daikin Altherma HT	Daikin Altherma Haute température	959
250.MPR_ALHTHY_02	Mise en service Daikin Altherma Hybride	Daikin Altherma Hybride	924
250.MPR_ALHTSY_02	Mise en service Daikin Altherma Hybride Hydrosplit	Daikin Altherma Hybride Hydro split	854
250.MPR_ALHTS_02	Mise en service Daikin Altherma Hydro Split	Daikin Altherma Hydro Split	561
250.MPR_ALTMB_02	Mise en service Daikin Altherma Monobloc	Daikin Altherma Monobloc	561
250.MPR_BATH_02	Mise en service Chauffe-eau Thermodynamique	Chauffe-eau Thermodynamique	545
250.MPR_SOCO_02	Mise en service Solaire combi	Option système Solaire combiné*	272
250.MPR_PVHYB_02	Mise en service Daikin ECH ₂ O SUN	Option système Daikin ECH ₂ O Sun combiné*	522
250.MPR_CETCO_02	Mise en service CET combiné	CET combiné*	156
250.MPR_VCCO_02	Mise en service Ventilateur-convecteur combiné	Ventilateur-convecteur combiné*	44

* Prestation valable uniquement si la mise en service est réalisée avec le système de climatisation/chauffage principal ; article à associer avec l'article de mise en service du système principal. Les prix n'incluent pas la fourniture du réfrigérant qui sera facturée en supplément de la prestation. Vous pouvez nous communiquer en avance les mètres pour que le Service Technique puisse chiffrer le prix du complément de réfrigérant. Prix valables jusqu'au 31/12/2022.

Barème DEEE applicable depuis le 1^{er} janvier 2022

Vous trouverez ci-dessous les **montants des éco-participations applicables depuis le 1^{er} janvier 2022**.

Ces montants s'appliquent à tous les prix HT des produits assujettis au barème DEEE et qui sont mentionnés dans notre liste de prix **Catalogue Chauffage 2022**.

Ce document sera disponible en version pdf sur notre extranet ou sur demande auprès de votre agence Daikin.

Montant* des éco-participations depuis le 1^{er} janvier 2022

Écologic			
Produits concernés	Tranche de poids	Code Éco-participation	Éco-participation à partir du 01/01/2022 Montant € HT*
PAC et autres équipements d'échange thermique monobloc dont déshumidificateurs, climatiseurs, chauffe-eaux thermodynamiques (Unités extérieures monoblocs)	0 à 20 kg	M1MPAC01	4,17
	20,01 à 40 kg	M1MPAC02	8,33
	40,01 à 80 kg	M1MPAC03	15,00
	> 80 kg	M1MPAC04	19,17
PAC et autres équipements d'échange thermique circuit ouvert dont déshumidificateurs, climatiseurs, chauffe-eaux thermodynamiques (Unités extérieures bi-blocs)	> 0 kg	M1SPAC01	6,67
Autres gros équipements dont l'une des dimensions extérieures est supérieure à 50 cm (Unités intérieures, modules hydrauliques, ballons ECS...)	0 à 5 kg	M4AGEQ01	0,58
	5,01 à 9 kg	M4AGEQ02	1,04
	9,01 à 15 kg	M4AGEQ03	2,08
	15,01 à 35 kg	M4AGEQ04	4,17
	> 35 kg	M4AGEQ05	8,33
Chaudières hybrides, fioul ou gaz	0 à 60 kg	M4CECH01	5,00
	> 60 kg	M4CECH02	10,00

Éco-systèmes			
Produits concernés	Tranche de poids	Code Éco-participation	Éco-participation à partir du 01/01/2022 Montant € HT*
Purificateur d'air (Aircleaner)	> 5 kg	14040	1,67

PV Cycle		
Produits concernés	Code Éco-participation	Éco-participation à partir du 01/01/2022 Montant € HT*
Panneau hybride (thermique + photovoltaïque) DualSun	11.104 (171220668)	0,50
Panneau photovoltaïque DualSun	11.103 (150128669)	0,36

* Tarifs donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer selon décision de chaque Éco-Organisme.

Conditions générales de vente et services (CGVS) de Daikin Airconditioning France

Applicables au 01/04/2022 – Remplace les versions antérieures

DEFINITIONS

CGVS DAIKIN : le présent document. DAIKIN: Daikin Airconditioning France SAS, RCS Nanterre 967501065, 31 rue des Hautes Pâtures 92737 Nanterre Cedex. Produits : produits commercialisés par DAIKIN. Pièces et Accessoires: pièces de rechange et accessoires commercialisés par DAIKIN (compresseurs, moteurs, cartes, sondes, détendeurs, vannes, façades de cassettes, télécommandes, ... Articles : Produits + Pièces + Accessoires. Produits Appliés: groupe d'eau glacée (glycolée), centrale de traitement d'air, ventilateur-convecteur. Produits Réfrigération : centrale frigorifique à détente directe, monobloc à air détente directe, évaporateurs, condenseurs, gascooler, dry cooler spécial groupe d'eau glacée CO₂. Services: services commercialisés par DAIKIN (formation mise en service, maintenance, télésurveillance, réparation, diagnostic,...) Clients: grossiste, installateur, contractant général et autre client professionnel, achetant les Produits et/ou Services à DAIKIN. Utilisateur final: utilisateur professionnel ou non des Produits & Services DAIKIN. Partie(s) : DAIKIN, le Client, individuellement ou collectivement

ART. 1 - Application et opposabilité des CGVS et de la Charte de Qualité DAIKIN

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGVS DAIKIN complétées de la Charte de Qualité DAIKIN disponible également sur Daikin.fr et déclare les accepter comme faisant partie intégrante du contrat qu'il conclut avec DAIKIN pour l'achat de Produits et/ou Services, ci-après « le Contrat ». Le seul fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve, par le Client, des présentes CGVS DAIKIN, sauf conditions particulières consenties par écrit par DAIKIN. DAIKIN peut modifier sans préavis ses documents commerciaux (catalogues, prospectus...) ou les informations de ses sites Internet. Les informations sont indicatives et sous réserve d'évolutions techniques ou économiques nouvelles éventuelles. Les CGVS DAIKIN prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achats ou de services présentées par les Clients quel qu'en soit le support, sauf accord exprès et préalable de Daikin. Est inopposable à DAIKIN, sauf accord écrit de sa part, une disposition contraire à ses CGVS. Sauf disposition spécifique figurant aux présentes, la modification des CGVS DAIKIN est automatiquement opposable aux Clients un mois après sa notification par tous moyens (y compris courriel). Le fait que DAIKIN ne se prévale pas momentanément d'une disposition de ses CGVS ne signifie pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les CGVS DAIKIN et les annexes doivent être signées avec cachet de l'entreprise du Client sur chaque page et retournées à DAIKIN une fois par an et lors de changement en cours d'année.

ART. 2 - Traitement des commandes

2.1. Principes généraux

Toute commande passée auprès de DAIKIN est ferme pour le Client dès la réception par DAIKIN d'un bon de commande ou de tout autre support écrit ou par les outils web DAIKIN faisant état d'une commande - NB le cas échéant, les commandes de Produits et Services sont précédées d'un devis de DAIKIN. Toute commande doit comporter (i) pour les Articles : adresse de livraison et de facturation, références exactes, désignations et quantités des Articles commandés, prix nets, modalités et délais de livraison souhaités, nom et coordonnées de l'interlocuteur de DAIKIN et (ii) pour les Services : Services commandés, date de réalisation souhaitée, adresse de réalisation, adresse de facturation, prix nets. Le bénéfice de la commande, personnel, ne peut être cédé. Le Client est lié immédiatement par sa commande, hors droit de rétractation applicable. Les commandes font l'objet d'une confirmation par DAIKIN.

2.2. Attestation de capacité «FGas» ou Cerfa n° 15498.2

Les Clients opérateurs au sens de l'article R.543-76 du Code de l'environnement s'engagent, avant toute commande de fluides frigorigènes ou d'équipements préchargés en fluides frigorigènes, à fournir à DAIKIN copie de leurs attestations de capacité prévues à l'article R.543-99 de ce Code ou de certificats équivalents des États membres de l'Union européenne traduits en français et en cours de validité, et à renouveler cette communication à DAIKIN lorsque ces documents arrivent à échéance. Les clients non distributeurs d'équipement ni opérateurs au sens du même article R 543-76 s'engagent, avant toute commande de fluides frigorigènes ou d'équipements préchargés en fluides, à fournir à DAIKIN la copie des contrats (Cerfa N° 15498.2)

conclus par eux avec des opérateurs disposants de ces attestations de capacité ou de certificats équivalents, en cours de validité, et à renouveler cette communication à DAIKIN lorsque ces attestations ou ces certificats équivalents arrivent à échéance. Les Clients ne reconnaissent que sans ces documents les commandes concernées ne peuvent pas être traitées.

ART. 3 - Annulation de commande

L'annulation de commande par le Client n'est pas acceptée pour les Articles et Services Appliés et Réfrigération. Pour les

autres Articles et Autres Services, l'annulation d'une commande est soumise à l'accord préalable de DAIKIN. (i) Pour ces autres Articles, l'annulation n'est plus possible passé quatre (4) jours ouvrés après la date de la confirmation de commande par DAIKIN ; (ii) pour les Autres Services, l'annulation n'est plus possible à deux (2) jours ouvrés ou moins de la date d'intervention prévue sauf dispositions législatives et réglementaires contraires. En cas de refus d'annulation par DAIKIN, le Client acceptera l'exécution de la commande d'origine et son règlement à l'échéance. DAIKIN peut annuler une commande ou reliquat de commande non réclamé(e) après douze (12) mois.

ART. 4 - Modification des Articles et Services

DAIKIN peut modifier sans avis préalable ses Articles et Services figurant sur ses documentations sans devoir modifier les Articles et Services précédemment livrés ou commandés.

ART. 5 - Livraison des Produits, Pièces et Accessoires

5.1. Délais

DAIKIN livre sous condition de disponibilité. DAIKIN est autorisée à procéder à des livraisons et facturations partielles. Les délais de livraison ne sont donnés par DAIKIN qu'à titre indicatif et sous réserve des disponibilités des Articles ; leurs dépassements éventuels ne peuvent donner lieu à retenue ou annulation de la commande par le Client ou à des dommages et intérêts ou des pénalités.

5.2. Livraison en Express, sous 24 heures, ou autres demandes

Sur demande et sauf pour la Corse, DROM / COM et pays étrangers, un colis de moins de 380 kg peut bénéficier de la livraison Express (livraison le lendemain avant 13h) ou en 24 heures (livraison le lendemain avant 18h), si DAIKIN reçoit la commande le jour même avant 10 heures, et sous réserve de disponibilité du matériel. Pour les Produits et Accessoires, les frais de livraison en Express ou en 24 heures sont à la charge du Client et sont indiqués en Annexe. DAIKIN se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires sur certaines commandes visées en Annexe. D'une manière générale, toute demande de livraison à caractère spécifique (livraisons partielles, livraison à heure fixe, créneau horaire,...) fera l'objet d'une facturation particulière selon devis. Les livraisons pour la Corse et autres îles nécessitant un transport maritime font l'objet d'une tarification spéciale. Si le lendemain mentionné ci-dessus est un samedi, dimanche, jour férié, la livraison est reportée au jour ouvrable suivant, dans les mêmes conditions d'horaires. Si les délais mentionnés ci-dessus ne sont pas respectés du fait de DAIKIN, le Client est remboursé du montant des frais de livraison à condition de rapporter la preuve du retard (cf. notamment les modalités de l'article 6).

5.3. Transport et risques

Pour la France métropolitaine et la Corse, les Produits, Pièces et Accessoires sont livrables DAP (au lieu de destination convenu) Incoterm CCI 2020. Nonobstant l'application de l'article 14 ci-dessous, le transfert des risques relatifs aux Produits, Pièces et Accessoires a lieu à la livraison "matériel non déchargé". Pour l'Étranger et les DROM / COM, les Produits, Pièces et Accessoires sont vendus FCA (port d'embarquement convenu avec le Client) Incoterm CCI 2020.

ART. 6 - Réception des Articles

À réception, le Client doit sans délai vérifier l'état, le nombre et les références (sur l'emballage) des Articles, et la conformité à la commande. Le Client doit signer les documents de transport justifiant la réalité et l'heure de livraison, apposer en clair ses nom-prénom-qualité, le cachet de sa société ou organisme, faire les réserves sur place au transporteur (y compris retard, manquant ou colis abîmé). Une méthode pour faire les réserves est prévue en Annexe. Les réserves sont consignées en détail sur le bon de livraison et la lettre de voiture (ou CMR) avec le n° du carton d'emballage des Articles et le Client doit informer DAIKIN par écrit, sous 24 h. Le Client informera le transporteur des vices apparents des Articles livrés, par recommandé avec AR, sous date de réception + trois (3) jours ouvrables et les confirme à DAIKIN par le même moyen et délai ; faute de quoi il perdra ses droits à réclamation. Le Client doit toujours fournir la justification de la réalité des vices ou anomalies constatés et laisser à DAIKIN toute facilité pour les constater. Il ne peut intervenir ou faire intervenir un tiers à cette fin. Une réserve formulée hors ces conditions sera nulle, et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Articles seront réputés conformes et aucune réclamation ne sera acceptée par DAIKIN.

ART. 7 - Retours des Articles.

7.1. Approbation

Les demandes de retour sont envoyées par courrier à la division ADV de DAIKIN sous trente (30) jours maximum après réception des Articles par le Client, le document du transporteur faisant foi. Au-delà

aucun retour n'est accepté par DAIKIN. Toute demande doit être pré-approuvée par écrit par la division ADV de DAIKIN. Les Articles raccordés ou non retournés dans leur emballage d'origine ne sont pas repris. Les pièces détachées hors de l'emballage d'origine ne sont pas reprises.

7.2. Transport

Le retour ne sera effectué que par un transporteur mandaté par DAIKIN, sous peine d'être refusé. DAIKIN informera le Client de la date d'enlèvement et celui-ci tiendra le matériel à disposition du transporteur à la date prévue. Une participation aux frais de retour sera due par le Client, selon barème en Annexe. Un Article retourné qui ne correspond pas à celui annoncé sera refusé et retourné au Client et à ses frais (Aller et Retour).

7.3. Remboursement

Seuls les retours acceptés par DAIKIN, après contrôle qualitatif et quantitatif, ouvrent droit à un avoir, dans les conditions de délai stipulées à l'article 13 ci-dessous.

7.4. Retour des Produits Appliés et Réfrigération

Les règles générales ci-dessus ne s'appliquent pas systématiquement à tous ces Produits, cf. les conditions indiquées à l'article 3 de l'Annexe.

7.5. Retour de Pièces

La demande de retour doit être formulée par le client dans les 30 jours et le retour de la pièce doit être fait par le client dans un délai de 60 jours à compter de son acceptation par Daikin. Au-delà le retour n'est plus possible.

ART. 8 - Réalisation des Services

A la confirmation de commande, l'intervention est planifiée avec le Client. DAIKIN précise si c'est un prestataire qui est mandaté et s'efforce de réaliser la prestation dans les meilleurs délais. Le Client garantit que l'installation objet de la prestation est accessible lors de l'intervention. Il garantit l'accès au site et éléments de l'installation (faux plafonds ouverts), prévoit la présence d'échelle et échafaudage ou autres aux normes de sécurité. La présence d'une personne habilitée connaissant le site est exigée à l'intervention. Si l'intervention est impossible pour des raisons indépendantes de DAIKIN ou de son prestataire, le déplacement est facturé forfaitairement 150€HT. L'intervention réalisée, DAIKIN (son prestataire) rédige le rapport d'intervention signé par le Client qui en garde copie.

ART. 9 - Garantie contractuelle des Articles, disponibilité des Pièces

9.1. Étendue et modalités

Les Articles sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant les durées standards indiquées en Annexe, à compter de la date de facturation au Client.

Pour les gammes résidentielles uniquement : Daikin a mis en place une plateforme Internet « Stand-by Me » (<https://standbyme.daikin.fr/>) permettant à l'utilisateur final, acheteur d'un Produit de ces gammes, d'activer la garantie à la date de mise en service du Produit

- Cet Utilisateur final, pourra également bénéficier d'extensions de garanties gratuites pour les produits des gammes résidentielles (voir Annexe) en enregistrant sur le site Stand-by Me les informations de traçabilité du Produit (son nom, son adresse, son courriel, les références et numéros de série des équipements, la date de mise en service). Pour toutes les gammes de Produits, sauf exceptions indiquées en Annexe, il s'agit d'une garantie pièces uniquement, les frais de main-d'œuvre et de déplacement sur site étant à la charge du Client. Des conditions particulières de garantie indiquées dans ladite Annexe, peuvent être accordées si la mise en service des Produits est assurée par DAIKIN (ou un prestataire mandaté par elle). La facture DAIKIN avec la référence de l'article, tient lieu de garantie. Au titre de la garantie, la seule obligation de DAIKIN est, à son choix, de remplacer ou réparer le (les) Article(s) reconnus défectueux par ses services. Les interventions, remises en état et remplacements effectués ne peuvent prolonger la durée de la garantie. -Sauf exception (voir annexe) les accessoires et pièces détachées sont garantis 1 an. Daikin pourra exiger tout élément de preuve nécessaire en cas de demande.

9.2. Exécution de la garantie

Pour bénéficier de la garantie, le Client doit adresser à DAIKIN un bon de commande accompagné du formulaire de garantie DAIKIN (disponible sur www.my.daikin.fr ou sur simple demande). Si DAIKIN le demande le Client doit envoyer l'Article considéré défectueux sous trente (30) jours maximum à partir de la date de la demande de garantie. En l'absence d'envoi ou en cas de refus de garantie par DAIKIN conformément à l'article 9.3, l'Article de rechange sera facturé au Client selon le tarif en vigueur.

9.3. Exclusions

Sont exclus de la garantie les pièces d'usure, filtres, consommables, électrodes, gicleurs, sondes d'ionisation, tubes de recirculation,

* Sur demande auprès de votre agence Daikin.

Conditions générales de vente et services (CGVS) de Daikin Airconditioning France

Applicables au 01/04/2022 – Remplace les versions antérieures

pièces en verre, en plastique, pièces de carrosserie, bacs de condensats, fluide frigorigène, huile frigorigène, frais de manutention, réparations et/ou remplacements de pièces rendus nécessaires par un montage, une installation ou utilisation incorrecte des Produits (y compris résultant d'un choix de Produits inadaptes), un incendie, une inondation, des intempéries (foudre, grêle, ...), une catastrophe naturelle, les combinaisons d'appareils non autorisées par DAIKIN, les réparations / remplacements venant d'une eau du circuit hydraulique corrosive et/ou polluée, la modification des Articles non réalisée par DAIKIN, un mauvais branchement, une alimentation électrique défectueuse, un défaut et/ou un manque d'entretien, un assemblage et une mise en service réalisés par un opérateur ne disposant pas d'une attestation de capacité, l'utilisation d'antigel non recommandés par DAIKIN, les détériorations liées au transport n'ayant pas fait l'objet de réserves valables.

9.4. Disponibilité des Pièces

Les Pièces indispensables sont disponibles pendant dix (10) ans après la date de fabrication du Produit (année et mois figurant sur la plaque signalétique de chaque Produit).

Pièces indispensables : pièces d'usure comme moteur de ventilation, compresseur, carte électronique, électrovane, sonde, détendeur, vanne 4 voies.

9.5. Fourniture d'Articles hors garantie.

Toute fourniture d'Articles hors du cadre de la présente garantie contractuelle est payante et soumise aux tarifs et barèmes de remises en vigueur visés à l'article 11 ci-dessous.

ART. 10 - Services : Garantie d'exécution

DAIKIN garantit la réalisation de ses services selon meilleurs standards de qualité et dans les conditions précisées aux CGVS DAIKIN.

Les prestations de dépannage et réparation réalisées par le Service Technique DAIKIN bénéficient d'une garantie d'un (1) an à compter de la réception des travaux.

Les conditions pour en bénéficier sont les suivantes :

- la demande doit porter sur le(s) élément(s) concernés par la prestation initiale : même(s) panne(s) ou même(s) élément(s) d'un système précédemment remplacé ou réparé,
- un diagnostic préalable devra être fait par notre Hotline qui enregistrera un n° de ticket dont la référence sera à rappeler lors de la demande, les éventuelles réserves relevées par DAIKIN lors de la prestation initiale devront être levées,
- les éventuels travaux à la charge du Client devront être réalisés. Sont exclus de cette garantie les réparations / remplacements de pièces rendus nécessaires par un montage, une installation ou utilisation incorrecte des Produits (y compris résultant d'un choix de Produits inadaptes), ou faisant suite à un incendie, une inondation, des intempéries (foudre, grêle, ...) ou une catastrophe naturelle, les combinaisons d'appareils non autorisées par Daikin, les réparations / remplacements provoqués par une eau du circuit hydraulique corrosive et/ou polluée, les modifications de Produits, Pièces ou Accessoires non réalisées par les services Daikin, un mauvais branchement, une alimentation électrique défectueuse, un défaut et/ou un manque d'entretien.

ART. 11 - Tarifs des Produits, Pièces, Accessoires et Services- Barème de remises

Les tarifs et barèmes de remises applicables sont ceux en vigueur à la date de la passation de la commande par le Client. Ceux-ci sont remis au Client à sa demande. DAIKIN peut les modifier à la hausse ou à la baisse, à tout moment à condition d'en informer le Client dans les meilleurs délais par tous moyens (y compris les courriers électroniques) et d'observer un préavis d'un mois pour leur application. À l'issue de ce délai, les nouveaux prix sont applicables à toute commande passée par le Client, qui sera réputé les avoir acceptés.

Les prix sont nets HT et pour des Articles comprennent les coûts de port selon l'article 5.3 ci-dessus. Les impôts, taxes, droits, prestations à payer selon la loi/réglementation française, européenne, du pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge du Client. Les éco-participations / contributions environnementales identifiées sur les factures, sont exclues du chiffre d'affaires pour le calcul des remises et escomptes de règlement.

ART. 12 - Facturation

La facture est établie à la livraison des Articles ou à la réalisation des Services.

ART. 13 - Règlement

13.1. Modalités

Les modalités habituelles de règlement sont :

- Acompte de 30% à la commande,
- Règlement du solde une fois la livraison de l'Article effectué ou le Service réalisé, dans le délai maximal qui est en principe de 30 jours fin de mois le 15 du mois suivant, se calculant de la

manière suivante : Date de facture + trente (30) jours+ fin de mois (équivalent à 15 jours en moyenne) + le 15 du mois suivant, soit 30 + 15 + 15 = 60 jours maximum.

- Règlements par Virement. Chèques non admis. Effets de commerce acceptés exceptionnellement, DAIKIN privilégiant la LCR Magnétique.

13.2. Retards ou défaut de paiement

En cas de retard de paiement :

(I) Conformément à l'article L441-10 du code de commerce, les pénalités de retard commencent à courir sans formalité d'aucune sorte à compter de l'arrivée de l'échéance d'une ou des factures. Le Client sera de plein droit et sans formalité d'aucune sorte redevable d'une pénalité de retard calculée selon le taux d'intérêt appliqué par la BCE pour son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10%, à compter du lendemain de la date d'échéance jusqu'au complet paiement. Si toutefois DAIKIN lui adresse une mise en demeure ou si elle supporte des frais d'impayés bancaires, le Client sera tenu de payer les frais indiqués en Annexe en supplément ; étant encore précisé que les frais de recouvrement sont à la charge du Client ;

(II) À défaut de paiement à la date de règlement portée sur la ou les factures, le Client devra verser de plein droit et sans formalité d'aucune sorte, en sus du montant principal et des intérêts conventionnels, une indemnité forfaitaire pour « frais de recouvrement » d'un montant de 40€ par facture impayée, conformément aux articles L441-10 et D. 441-5 du Code de commerce, sans préjudice de se voir réclamer une indemnité plus élevée, selon les frais de recouvrement exposés si ceux-ci sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire.

(III) Si une facture venue à échéance n'est pas réglée, DAIKIN exigera de plein droit le paiement immédiat de toutes les factures non échues et le paiement avant livraison de toute commande déjà acceptée, ou, à son libre choix, la résiliation des commandes en cours. DAIKIN pourra également exercer, par simple demande adressée au Client, la revendication des Articles livrés mais non payés à l'échéance. DAIKIN pourra également revendiquer entre les mains des sous-acquéreurs, le prix et/ou les marchandises non payées par le Client. DAIKIN se réserve également le droit de suspendre toute commande en cours, sans préavis ni préjudice de toute autre action.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après mise en demeure, la vente objet du défaut de paiement pourra être résolue de plein droit par DAIKIN, qui pourra demander en référé la restitution des Produits, sans préjudice de tout autre dommage-intérêts. La résolution frappera la commande en cause, et aussi, toute commande impayée livrée ou non, que le paiement soit échu ou non. Daikin conservera les acomptes versés.

En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour d'effet est assimilé au refus d'acceptation et à un défaut de paiement, et entraîne la facturation des frais de gestion indiqués en Annexe. Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance rend exigible de suite toute la dette, sans mise en demeure préalable, et la facturation des frais de gestion en question.

13.3. Suspension et compensation des paiements sont interdites sans pré-accord écrit de DAIKIN.

13.4. Exigence de garantie ou règlement

La détérioration de la situation financière ou commerciale du Client, le défaut de paiement, justifie la résiliation sans préavis de tout délai de règlement accordé par DAIKIN et l'exigence de garantie(s), acompte ou règlement comptant, avant l'exécution des commandes encours ou futures.

ART. 14 - Réserve de propriété

14.1. Étendue

Le transfert de propriété des Articles vendus au Client n'intervient qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire. Le paiement n'est acquis qu'après encaissement des sommes dues. L'inexécution par le Client de ses obligations de paiement, pour quelque cause que ce soit, confère à DAIKIN le droit d'exiger la restitution immédiate des marchandises livrées, aux frais, risques et périls du Client. DAIKIN pourra interdire au Client de procéder à la revente, la transformation ou l'incorporation des marchandises en cas de retard de paiement.

De convention expresse, les Contrats sont conclus sous condition résolutoire du paiement total par le Client à l'échéance fixée. La simple remise d'un titre créant une obligation de payer n'est pas un paiement. La créance de DAIKIN subsistant avec les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété, jusqu'à complet encaissement par DAIKIN.

14.2. Modalités

Le Client maintiendra les Articles vendus identifiables et individualisés comme étant propriété de DAIKIN jusqu'à leur paiement intégral. Lors de saisie ou autre intervention de tiers sur les Articles, le Client informera DAIKIN sans délai pour lui permettre de s'y opposer et préserver ses droits. Le Client peut être autorisé

à revendre les Articles livrés dans le cadre de son activité normale mais il s'oblige à informer les sous-acquéreurs que lesdits Articles sont grevés d'une clause de réserve de propriété et à avertir DAIKIN de la cession, pour que celle-ci réserve ses droits et puisse exercer une revendication sur le prix de revente après du sous-acquéreur. Le Client s'interdit de gager les Articles et de transférer la propriété à titre de garantie. À défaut de paiement, DAIKIN pourra faire procéder, après envoi au Client d'une simple lettre recommandée avec accusé de réception, à la reprise des Articles impayés, sans préjudice d'autres voies de recours. Nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au Client ainsi qu'aux autres créanciers.

ART. 15 - Force majeure

Aucune des Parties ne peut être tenue responsable en cas de retard, mauvaise exécution ou d'inexécution de ses obligations au titre des présentes résultant d'un événement pouvant être considéré comme un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence de la Cour de cassation. Les cas d'épidémie et de pandémie ainsi que les phénomènes météorologiques exceptionnels sont considérés comme des cas de force majeure visés par le présent article. La Partie souhaitant se prévaloir d'un cas de force majeure devra en informer l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la survenance de l'événement. Les obligations des Parties seront suspendues pour la durée dudit événement, sans qu'une indemnité ne soit due de part ni d'autre. Si l'événement se prolonge au-delà de trente (30) jours, les Contrats en cours pourront être résiliés de plein droit, sans indemnité, par l'une ou l'autre des Parties.

ART. 16 - Responsabilités de DAIKIN

16.1. Qualité des co-contractants

Le professionnel commandant des Produits & Services à DAIKIN se reconnaît professionnel desdits Produits et Services DAIKIN.

16.2. Offres : Les offres ou « devis » de DAIKIN sont établis sur les seules informations du Client.

16.3. Vente de produits standards

Les Produits vendus par DAIKIN sont des produits standards dont les spécifications techniques sont prédéfinies par DAIKIN préalablement à la demande du Client, et qui sont caractérisés dans ses documents techniques consultables à tout moment sur son site EXTRANET professionnel ou disponibles sur simple demande.

16.4. Renseignement sur les Produits et les Services

DAIKIN est à la disposition du Client pour l'informer sur les caractéristiques des matériels qu'elle vend et les Services qu'elle propose.

16.5. Documents d'accompagnement

Les documents d'accompagnement (manuel d'installation et d'utilisation) sont joints aux Produits livrés. Le Client doit alerter DAIKIN sans délai en cas de manquants. DAIKIN s'engage à les fournir sous 48 heures ouvrées par tout moyen de transmission (courriel, envoi postal...). En l'absence de réclamation, l'ensemble des documents d'accompagnement est réputé avoir été livré au Client.

16.6. Montage

DAIKIN ne fait pas le montage ou l'installation des Produits qu'elle vend. Ces Produits doivent être montés et installés par des professionnels selon les réglementations applicables et les règles de l'art.

16.7. Limites

Qu'il s'agisse de Produits vendus ou de Services réalisés, la responsabilité de DAIKIN n'est engagée qu'à raison des seuls préjudices directs, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de toute perte de jouissance, perte de commande, perte de clientèle, perte d'exploitation, perte de revenus, perte de profit, perte d'image et plus généralement, au titre de tout autre perte ou dommage de même nature.

Le total des sommes susceptibles d'être dues par DAIKIN au titre de sa responsabilité du fait des Produits vendus ou Services commercialisés par elle, quel que soit sa nature ou son fondement, est limité à 100 000 euros / incident, ou série d'incidents de même origine, ayant donné lieu à réclamation.

16.8. Assurance

DAIKIN déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de ses activités visées aux CGVS DAIKIN.

ART. 17 - Responsabilités du Client

17.1. Obligation de renseignement et d'information préalable à l'achat - adéquation des Produits

Le Client communique à DAIKIN, au préalable, toute information nécessaire à la remise d'une offre.

Conditions générales de vente et services (CGVS) de Daikin Airconditioning France

Applicables au 01/04/2022 – Remplace les versions antérieures

Il appartient au Client d'interroger DAIKIN sur les caractéristiques des Produits achetés et de s'assurer que celles-ci sont en adéquation avec : les demandes de ses propres clients et le résultat attendu par l'Utilisateur final et que DAIKIN ne connaît pas forcément. Par ailleurs, et s'il installe les Produits, le Client s'engage à connaître et respecter les préconisations techniques livrées avec les Produits vendus par DAIKIN avant de procéder à leur installation.

En tout état de cause et du fait de la vente et/ou de l'installation des Produits par le Client, ce dernier est seul responsable envers ses propres clients :

- du respect des obligations lui incombant résultant des lois et règlements en vigueur, notamment en matière de conseil
- de la communication des documents d'accompagnement (manuel d'installation et d'utilisation) que DAIKIN joint à ses Produits, et s'engage, en cas de manquement à ses obligations, à faire son affaire personnelle des recours de ses propres clients à ce titre.

17.2. Obligations d'informer/ conseiller l'Utilisateur final

En sa qualité de professionnel, le Client doit informer l'Utilisateur final de l'impropriété éventuelle des locaux à équiper à l'usage prévu par l'Utilisateur final, le conseiller sur les Produits et leurs caractéristiques, l'informer de certains désagréments et sensations d'inconforts possibles tels que notamment : bruit, débit d'air, variations de températures. DAIKIN ne peut pas être tenue responsable du choix du produit et de l'adéquation entre le produit et les résultats attendus par l'Utilisateur final. C'est au Client ou prestataire de services auquel l'Utilisateur final s'adresse, de faire établir une étude ad hoc par un bureau d'études spécialisé.

Le Client donne toute information à l'Utilisateur final sur l'installation complète qu'il lui a vendue et qu'il a réalisée et sur les obligations dudit Utilisateur en matière de conduite à tenir et d'entretien.

Les conséquences dommageables du non-respect des obligations ci-dessus ne peuvent être imputées à DAIKIN.

ART. 18 - Confidentialité

La Partie récipiendaire s'interdit de divulguer, pendant et après l'exécution des présentes, pendant une période de cinq (5) ans, toutes informations figurant sur tout document faisant apparaître la mention confidentielle dont elle aura eu connaissance, ou qui lui auront été indiquées comme confidentielles, à l'occasion des présentes. Pour l'application de la présente clause, la Partie récipiendaire répond de ses salariés comme d'elle-même. La Partie récipiendaire ne saurait toutefois être tenue pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public ou si elle en avait connaissance ou les obtenait d'une tierce personne par les moyens légitimes.

ART. 19 - Traitement des appareils en fin de vie

Conformément aux articles R543-179 à 543-206 du Code de l'Environnement, DAIKIN est enregistrée au Registre National des Producteurs d'équipements électriques et électroniques. Pour ces équipements DAIKIN a délégué à des Eco-organisme(s) la responsabilité de collecter et traiter les déchets correspondants.

ART. 20 - Traitement des données personnelles

La Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée ainsi que ses textes d'application et le règlement général sur la protection des données (RGPD) sont applicables à DAIKIN et au Client (ci-après : « Réglementation applicable »). Dans le cadre de l'exécution des présentes CGVS, DAIKIN, en tant que responsable de traitement, collecte et met en oeuvre un traitement des données personnelles du Client personne physique ou du/des salarié(s) et/ou dirigeant(s) du Client personne morale (ci-après individuellement la : « Personne concernée ») à des fins de gestion de la relation commerciale, de prospection commerciale, de suivi des commandes, des livraisons et des garanties associées, d'information légale ou marketing. Ce traitement a pour base légale soit l'exécution du Contrat ou l'exécution de mesures précontractuelles, soit le consentement de la Personne concernée lorsque celui-ci est nécessaire aux fins de prospection commerciale. La Personne Concernée a la possibilité de s'opposer à la prospection commerciale.

Dans les limites de leurs attributions respectives, peuvent avoir accès à tout ou partie des données personnelles des Personnes concernées les sociétés du groupe, ses sous-traitants et ses partenaires marketing dans l'Union européenne et en dehors. Les Personnes concernées sont informées que DAIKIN n'a pas recours au transfert de leurs données personnelles en dehors du territoire de l'Union européenne sans que les garanties appropriées ne soient mises en oeuvre conformément à la Réglementation applicable.

Les données personnelles sont conservées par DAIKIN le temps strictement nécessaire, c'est-à-dire, pour la durée de la relation

commerciale entre DAIKIN et le Client, prolongée des durées de prescription en vigueur. DAIKIN s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité des données collectées et de les protéger contre toute perte, détournement, divulgation non autorisée, altération ou destruction.

Conformément à la Réglementation applicable, la Personne concernée bénéficie d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation et de portabilité des données la concernant ainsi que du droit de retirer son consentement à tout moment aux parties du traitement mis en oeuvre par DAIKIN fondées sur ce consentement. Elle peut également, à tout moment, modifier et révoquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles les concernant après sa mort.

Pour exercer ces droits et obtenir communication des informations, la Personne concernée peut en faire la demande à DAIKIN en lui faisant parvenir les éléments nécessaires à son identification : nom, prénom, adresse et adresse email, en adressant un e-mail à l'adresse suivante euprivacy@daikin.co.jp; ou par courrier postal à : Daikin Airconditioning France SAS

Service Juridique - 31 rue des Hautes Pâtures - 92737 Nanterre Cedex Toute Personne concernée a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Enfin, le Client est informé par les présentes que la plateforme internet « Stand-by Me » évoquée à l'article 9 fait l'objet de dispositions spécifiques pour les traitements mis en oeuvre par le biais de ce service, lesquelles sont disponibles à l'adresse <https://standbyme.daikin.fr/>.

ART. 21 - Ethique-conformité

Le groupe DAIKIN a mis en place un code d'éthique d'entreprise pour tous ses collaborateurs (ci-après « Code d'Éthique d'Entreprise ») et a mis en oeuvre un dispositif de prévention visant à assurer son strict respect (cf. ci-après). Ce code édicte des règles relatives à l'éthique des affaires et le développement durable. Ce code est disponible sur simple demande.

Le Code d'Éthique d'Entreprise précise les règles visant à garantir, dans les relations d'affaires, le respect d'une éthique et des législations/réglementations applicables. DAIKIN encourage le Client à appliquer dans son organisation, des règles de conduite semblables à celles-ci.

En tout état de cause, le Client, s'engage à :

- veiller à ce que chacun de ses employés, mandataires, sociétés du groupe auquel il appartient le cas échéant, et ses/leurs éventuels sous-traitants, respecte en permanence les principes découlant du Code d'Éthique d'Entreprise ainsi que l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur pour prévenir et lutter contre la corruption de nature publique ou privée et contre le trafic d'influence (la « Législation Anticorruption ») ;
 - informer DAIKIN, sans délai, de tout élément porté à sa connaissance et susceptible d'entraîner sa responsabilité au titre du présent article. Le Client s'assurera qu'une enquête sera menée avec diligence en cas de preuve ou de soupçon relatif à la commission d'un Acte de Corruption et sera signalée à DAIKIN. DAIKIN se réserve le droit de demander communication au Client des éléments qu'elle estimerait utile pour établir que ce dernier s'est conformé sur toute la durée d'exécution du Contrat aux législations afférentes à la lutte contre la corruption, et ce pendant toute la durée du Contrat et 5 ans après l'exécution ou résiliation du Contrat.
- DAIKIN met à la disposition de ses collaborateurs et de ses partenaires une plateforme Internet sécurisée accessible par le lien ci-dessous : https://www.daikin.fr/fr_fr/ethique-entreprise.html pour signaler de manière confidentielle tout manquement aux principes découlant du Code d'Éthique d'Entreprise.
- Cet Article constitue une condition substantielle et déterminante de la relation contractuelle de DAIKIN et un motif de résiliation.

ART. 22 - Usage de la marque DAIKIN - Propriété intellectuelle

Le groupe DAIKIN détient les droits sur les marques, logos, signes et dénominations DAIKIN et sur tous les éléments relatifs aux Produits et à la documentation associée.

Le Client ne pourra utiliser ces marques ou éléments que pour la vente des Produits, dans les conditions définies par les présentes CGVS. Le Client ne pourra pas, sans avoir obtenu l'accord préalable et écrit de DAIKIN (i) intégrer, en tout ou partie, les marques Daikin dans sa dénomination sociale ou son nom commercial et/ ou dans un ou plusieurs noms de domaines et (ii) acquérir des mots-clés ou réaliser des opérations d'optimisation de référencement sur les moteurs de recherche incluant en tout ou partie les marques Daikin.

Le Client s'engage à n'utiliser aucune des marques ou signe appartenant à Daikin d'une façon susceptible de constituer une pratique déloyale (en ce inclus toute concurrence déloyale et

parasitaire) à l'égard de DAIKIN. En cas de fin de Contrat ou de la relation avec DAIKIN, pour quelque raison que ce soit, le Client s'engage à cesser tout usage des marques et signes Daikin.

Le Client s'engage à informer immédiatement DAIKIN de toute atteinte portée auxdites marques et auxdits éléments dont il aurait connaissance.

ART. 23 - Droit applicable :

Les CGVS sont soumises au seul droit français.

ART. 24 - Compétence - Contestation

Avant toute action contentieuse, les Parties chercheront, de bonne foi, à régler à l'amiable leurs différends. En cas d'échec, la résolution de tout litige ou différend, quel qu'il soit, entre les Parties, dans le cadre des présentes ou du fait du Contrat, notamment en ce qui concerne son existence, sa validité, son interprétation, son exécution, sa non-exécution, sa résiliation, sa résolution ou son terme sera soumise à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de NANTERRE, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, que le fondement soit contractuel ou délictuel, et ce, quelle que soit la forme de la société du Client s'il exerce son activité sous forme de société.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Service Technique Daikin France

Un numéro unique !

04 37 72 22 04

UN NUMÉRO UNIQUE POUR
LES PROFESSIONNELS

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Suivi du 1, 2, 3 ou 4
pour accéder à nos différents
services.

Hotline accessible
sans interruption
du lundi au vendredi
de 8h à 18h

1 HOTLINE 1^{ER} NIVEAU

1 - Chauffage

2 - Détente directe

3 - Eau Glacée

4 - Réfrigération

2 PIÈCES DÉTACHÉES

3 INTERVENTIONS

1 - Paris

2 - Lyon

3 - Bordeaux

4 - Marseille

5 - Nantes

6 - Lille

4 FORMATIONS

INTERVENTIONS "le Contact Service"

Sélectionnez l'agence commerciale à laquelle vous êtes rattaché pour être mis en relation avec les interlocuteurs Daikin Services & Solutions en charge de votre secteur.

Région **Lille** NOUVEAU

> Lille > Strasbourg

Région **PARIS**

> Paris Est > Paris Ouest > DROM-COM

Région **LYON**

> Lyon > Dijon

Région **BORDEAUX**

> Bordeaux > Toulouse

Région **MARSEILLE**

> Marseille > Nice / Corse > Montpellier

Région **NANTES**

> Nantes > Tours > Normandie

Un seul courriel et un seul numéro de fax pour nous adresser vos demandes d'interventions : contact-service-pro@daikin.fr
Fax : 04 72 15 23 38

PIÈCES DÉTACHÉES

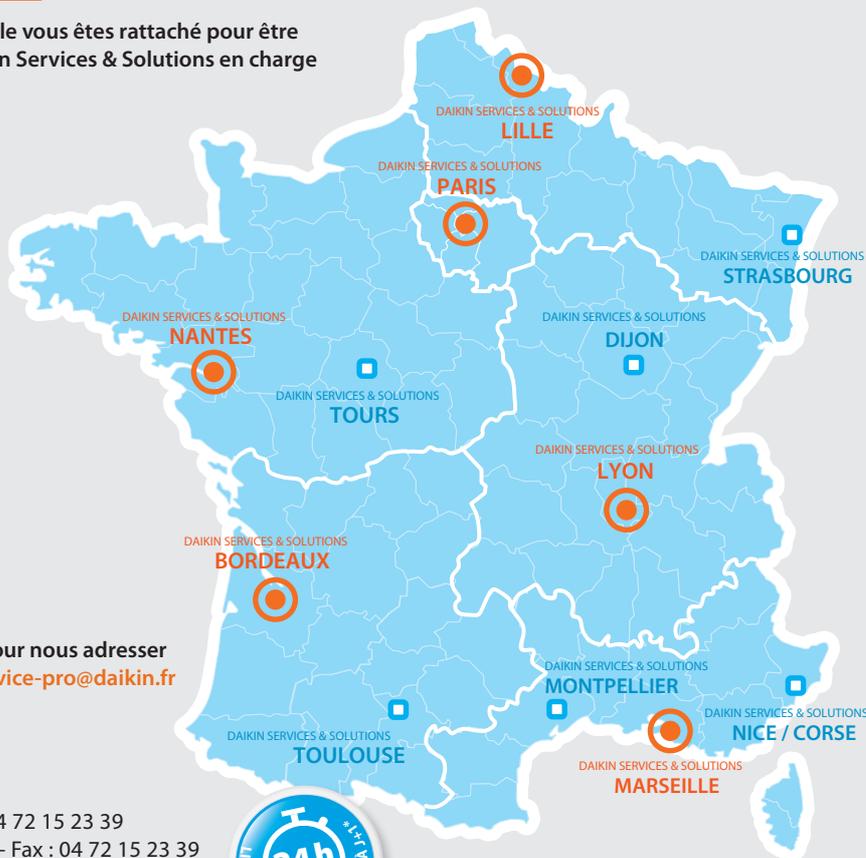
Devis : piecesdetachees@daikin.fr - Fax : 04 72 15 23 39

Commandes : commandepieces@daikin.fr - Fax : 04 72 15 23 39

FORMATIONS

Pour vos inscriptions, le planning et les formations en e-learning : <https://daikin.mp-formation.fr>
ou contactez-nous par e-mail : serviceformations@daikin.fr - Fax : 04 72 15 23 46

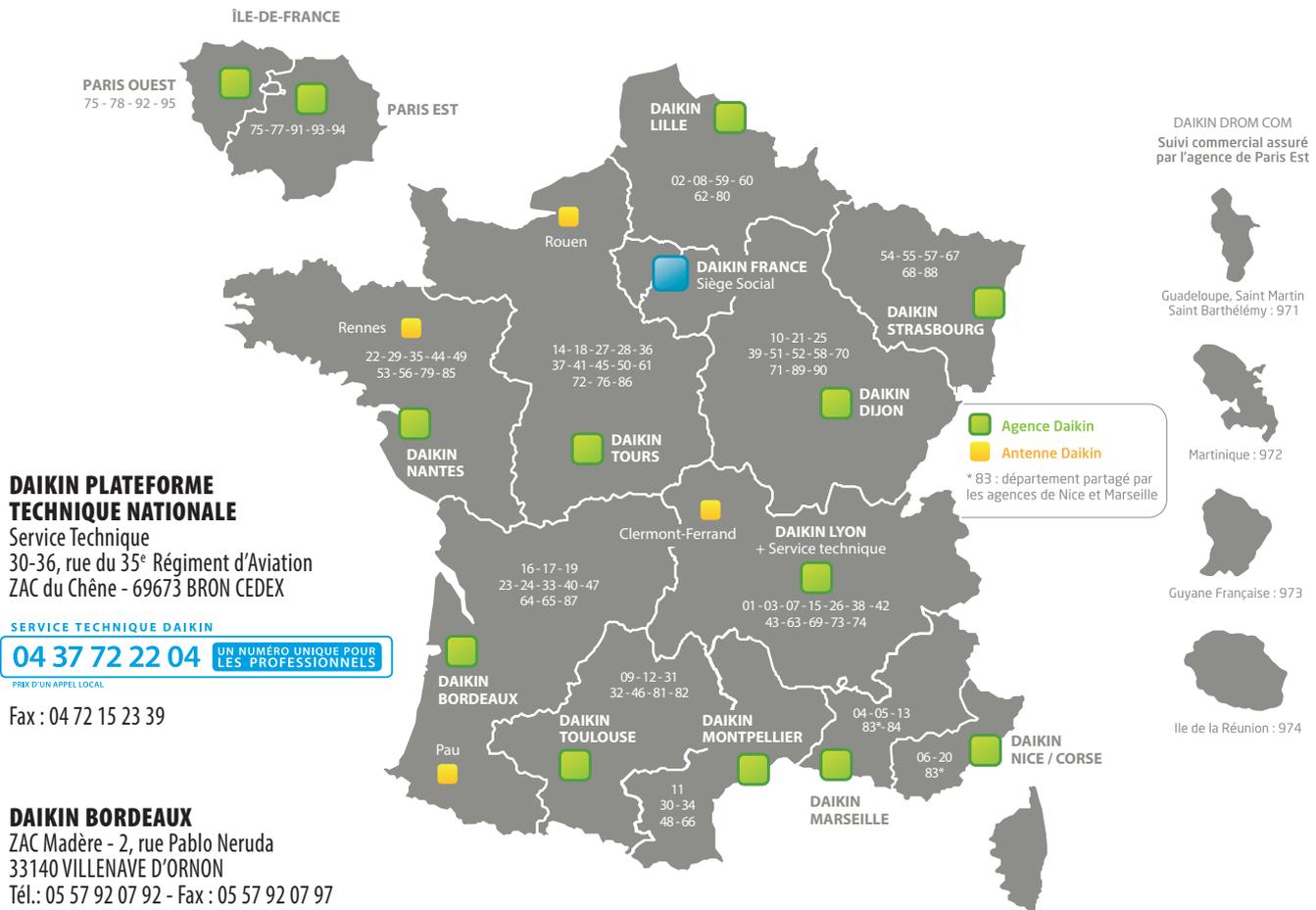
Informations également disponibles sur my.daikin.fr



* Commandes passées avant midi
(pièces en stock < 30 kg).

Un réseau à votre service

13 agences commerciales - 4 antennes locales



DAIKIN PLATEFORME TECHNIQUE NATIONALE

Service Technique
30-36, rue du 35^e Régiment d'Aviation
ZAC du Chêne - 69673 BRON CEDEX

SERVICE TECHNIQUE DAIKIN

04 37 72 22 04 UN NUMÉRO UNIQUE POUR
LES PROFESSIONNELS

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Fax : 04 72 15 23 39

DAIKIN BORDEAUX

ZAC Madère - 2, rue Pablo Neruda
33140 VILLENAVE D'ORNON
Tél.: 05 57 92 07 92 - Fax : 05 57 92 07 97
bordeaux@daikin.fr

DAIKIN DIJON

Parc Tertiaire des Grands Crus
Immeuble Pythagore - Bât. i
60, avenue du 14 Juillet - 21300 CHENÔVE
Tél.: 03 80 52 63 14 - Fax : 03 80 52 71 59
dijon@daikin.fr

DAIKIN LILLE

NOUVELLE ADRESSE

« Le Pilat » - 393/395 rue du Général de Gaulle
59700 MARCQ-EN-BARCEUL
Tél.: 03 20 45 93 33 - Fax : 03 20 45 93 73
lille@daikin.fr

DAIKIN LYON

30-36, rue du 35^e Régiment d'Aviation
ZAC du Chêne - 69673 BRON CEDEX
Tél.: 04 72 15 24 80 - Fax : 04 72 37 36 86
lyon@daikin.fr

DAIKIN MARSEILLE

Bâtiment 8 - Parc du Golf
350, avenue JRG de la Lauzière
13290 AIX-EN-PROVENCE
Tél.: 04 42 90 89 00 - Fax : 04 42 90 89 01
marseille@daikin.fr

DAIKIN MONTPELLIER

Bât. A1 Rez-de-chaussée
120, impasse Jean-Baptiste Say
Zone d'Activités de l'Aéroport - 34470 PEROLS
Tél.: 04 99 13 68 99 - Fax : 04 67 22 32 08
montpellier@daikin.fr

DAIKIN NANTES

Nant'Est Entreprises - 3 ter, rue d'Athènes
BP 33601 - 44336 NANTES CEDEX 3
Tél.: 02 40 52 06 46 - Fax : 02 40 52 08 30
nantes@daikin.fr

DAIKIN NICE-CORSE

103, avenue France d'Outremer
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
Tél.: 04 93 31 69 29 - Fax : 04 93 31 71 70
nice@daikin.fr

DAIKIN PARIS EST

Be Office
4-12, avenue de Joinville
94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél.: 01 48 71 58 00 - Fax : 01 48 71 58 29
paris@daikin.fr

DAIKIN PARIS OUEST

ZA du Petit Nanterre - 31, rue des Hautes Pâtures
Bât. B - Le Narval
92737 NANTERRE CEDEX
Tél.: 01 46 69 29 29 - Fax : 01 46 69 29 00
paris@daikin.fr

DAIKIN STRASBOURG

13, avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tél.: 03 88 62 50 10 - Fax : 03 88 62 40 95
strasbourg@daikin.fr

DAIKIN TOULOUSE

Rue du Lac
Regent Park 1 - Bât. 1 - Entrée A
31670 LABEGE
Tél.: 05 61 00 98 70 - Fax : 05 61 39 25 15
toulouse@daikin.fr

DAIKIN TOURS

29, rue de la Milletière
Bâtiment Caudron « C »
37100 TOURS
Tél.: 02 47 35 81 88 - Fax : 02 47 35 82 21
tours@daikin.fr

Siège social : Daikin Airconditioning France S.A.S - ZA du Petit Nanterre - 31 rue des Hautes Pâtures - Bât.B - Le Narval - 92737 Nanterre Cedex

Tél. : 01 46 69 95 69 - Fax : 01 47 21 41 60 - Internet : www.daikin.fr



Retrouvez Daikin France sur les réseaux sociaux !